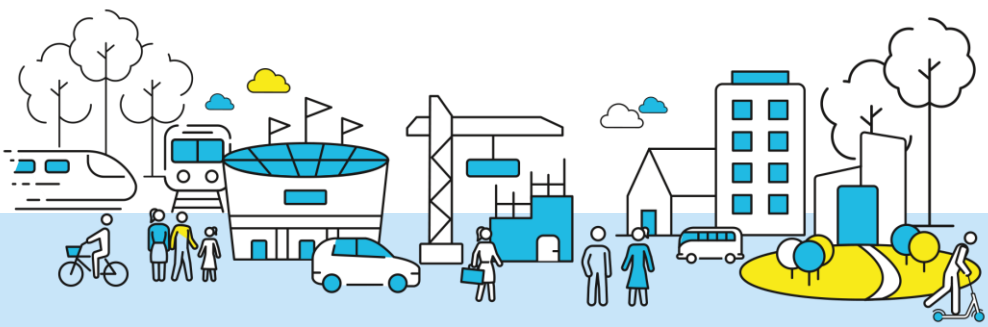
PARIS TERRES D'ENVOL
Aulnay-sous-Bois / Drancy / Dugny / Le Blanc-Mesnil
Le Bourget / Sevran / Tremblay-en-France / Villepinte

PLUi
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

7. Annexes

7.3. Annexes informatives
7.3.3. Guides de recommandation
7.3.3.1. Plantons local en Ile-de-France

PLUi approuvé en Conseil de Territoire en date du 07 juillet 2025



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL





POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

PLANTONS LOCAL
EN ÎLE-DE-FRANCE



ARBRES, ARBUSTES & HERBACÉES
À PRIVILÉGIER EN ÎLE-DE-FRANCE

L'INSTITUT PARIS REGION
ARB AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

La majeure partie de ce guide a été initialement conçue et réalisée par les équipes de l'Eurométropole de Strasbourg et Philippe Ludwig. L'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France les remercient chaleureusement d'avoir accepté l'adaptation de ce guide au territoire francilien.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Fouad Awada

DIRECTION DE L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ ÎDF
Julie Collombat Dubois

DIRECTION DE LA COMMUNICATION
Sophie Roquelle

COORDINATION ÉDITORIALE
Jonathan Flandin

AUTEURS
Eurométropole de Strasbourg, Philippe Ludwig et l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France, Département biodiversité de l'Institut Paris Region

Liste d'espèces élaborée par Audrey Muratet
Liste d'espèces validée par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP)

PHOTOS
Gérard Arnal (sauf mention contraire)

DIRECTION ARTISTIQUE
Olivier Cransac

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE
David Lopez (www.davidlopez.fr)

RELECTURE
Marc Barra, Sébastien Filoche, Gwendoline Grandin, Marianne Hedont, Klaire Houeix, Emir Kort, Gilles Lecuir, Audrey Muratet, Elodie Seguin

RELATIONS PRESSE
Sandrine Kocki

IMPRESSION
Rivaton

Référence bibliographique à utiliser :
Flandin, J., (2019), Plantons local en Île-de-France, ARB îdF, p.102.

Parution : Novembre 2019

ISBN 978-2-7371-2037-4
© L'INSTITUT PARIS REGION

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés. Les copies, reproductions, citations intégrales ou partielles, pour utilisation autre que strictement privée et individuelle, sont illicites sans autorisation formelle de l'auteur ou de l'éditeur. La contrefaçon sera sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal (loi du 11-3-1957, art. 40 et 41).
Dépôt légal : 4e trimestre 2019.

Illustration en couverture © Boris Transinne

L'INSTITUT PARIS REGION
AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15
01 77 49 77 49

www.arb-idf.fr

ÉDITO

Enrayer l'érosion de la biodiversité est devenu un enjeu majeur qui requiert l'engagement de tous et qui profite à tous. Dans cette perspective la Région Île-de-France s'engage depuis plusieurs années à accompagner l'ensemble des acteurs du territoire dans leurs actions en faveur de la biodiversité francilienne. La nouvelle Stratégie régionale pour la biodiversité, présentée au vote en novembre 2019, fixe un cadre d'action territorial fort et cohérent à travers 4 orientations majeures :

- → Améliorer la santé et le bien-être de tous les Franciliens grâce à la nature
- → Faire de la biodiversité un atout économique et d'innovation
- → Placer la biodiversité au cœur de l'aménagement de nos territoires
- → Protéger la nature, notre capital commun

L'un des objectifs de l'orientation stratégique B est de « soutenir les entreprises qui innovent avec et pour la nature » notamment en faisant connaître et valoriser la filière productrice de semences et flore locales.

Ce guide a donc pour objet de répondre en partie à cet objectif. Il est également destiné aux différents acteurs intéressés par la protection de la biodiversité, aménageurs, gestionnaires, propriétaires fonciers, qui ont la charge et le souci d'aménager et de gérer durablement leurs espaces de nature. Il recense, de façon non exhaustive, les arbres, arbustes, arbrisseaux, plantes couvre-sol, plantes aquatiques et semi-aquatiques, annuelles, bisannuelles et vivaces issues du bassin parisien.

Je remercie l'ensemble des personnes qui ont, par leurs contributions, permis la réalisation de ce guide qui constituera un support utile au service de la mise en œuvre concrète de la stratégie régionale pour la biodiversité.

Bruno Millienne,
Président de l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France,
Député des Yvelines
Conseiller régional d'Île-de-France



Les femelles de *Misumena vatia* changent de couleur, du jaune au blanc, selon l'environnement dans lequel elles se trouvent.
© Ophelie Ricci

AVANT-PROPOS

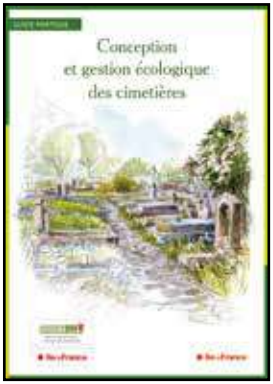
En France, la superficie et la quantité des espaces naturels et agricoles diminuent constamment, principalement du fait de l'urbanisation et de certaines des pratiques de l'agriculture comme le débocagement (disparition des haies, des mares...). Cette perte d'habitats pour la faune et la flore est associée à leur morcellement. Ils sont de plus en plus isolés les uns des autres. Les écosystèmes s'en trouvent bouleversés, les interactions entre espèces réduites, les déplacements nécessaires à leur survie que ce soit pour se nourrir, se reproduire, migrer etc., sont de plus en plus pénibles. Conséquemment, les populations d'oiseaux, d'insectes, de plantes ont drastiquement chuté lors des dernières décennies.

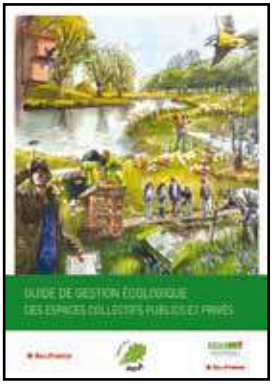
Préserver, restaurer et développer des espaces pour la nature que ce soit dans les zones urbaines, cultivées, ou dans des espaces moins anthropisés*, forêts, étangs, prairies, cours d'eau, etc., s'avère indispensable pour enrayer l'érosion de la biodiversité* et lui permettre de retrouver sa dynamique spatiale, évolutive, et écologique. La prise en compte des continuités écologiques* est alors un élément essentiel à considérer pour accompagner ces différents processus indispensables au vivant.
Un jardin, une friche, un bois, un cours d'eau sont des espaces de nature qui contribuent au maintien, voire au développement de la biodiversité*, dans les zones urbanisées. Leur rôle dans les continuités écologiques* urbaines est évident, tout comme le rafraîchissement, la rétention d'eau, la dépollution de l'air... Ils sont ainsi indispensables pour les citadins, afin de rendre leur quotidien « vivable » ; le contact à la nature qu'ils y expérimentent est essentiel pour leur santé physique et mentale. À ces espaces de nature en pleine terre viennent s'ajouter les murs et les toitures végétalisées qui, bien que dans une moindre mesure, ont un rôle à jouer dans le fonctionnement naturel de la ville. En milieu agricole, augmenter le linéaire de haies serait bénéfique pour la santé des espèces sauvages, mais aussi pour protéger les cultures en favorisant les insectes auxiliaires et limiter l'érosion des sols.

Que vous soyez paysagiste, concepteur, jardinier professionnel ou amateur, une collectivité ou une entreprise, ce guide a pour but de vous aider dans la conception de milieux naturels. Vous y trouverez les espèces les mieux adaptées aux conditions environnementales de la région pour créer des prairies, haies, bosquets, boisements... et pour végétaliser les murs et toitures.
Un lexique explique de la façon la plus simple possible les termes et expressions scientifiques utilisés dans cet ouvrage. Les mots suivis d'un "*" sont définis dans le glossaire page 96.

PRÉSERVER **LA BIODIVERSITÉ**

Ce guide a été élaboré pour augmenter significativement la proportion de plantes indigènes* sur les espaces publics mais également sur les espaces parapublics et privés. Il vise à préserver la diversité biologique en limitant l'utilisation d'espèces non adaptées ou exotiques*.





Le guide propose une palette végétale :

- favorable aux interactions avec la faune : plantes hôtes pour les larves et chenilles, aux fleurs attractives pour les adultes (papillons, syrphes, bourdons, abeilles…), aux fruits savoureux pour les oiseaux et mammifères, etc. ;
- adaptée au climat, aux sols naturels ou remaniés de la région ainsi qu'à la gestion humaine ;
- proposée par la marque « Végétal local » (voir encadré p. 10).

Ce guide ne porte pas sur la gestion et les usages des sites proprement dit mais sur le choix des végétaux. Pour cela, l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB îdF) a publié en 2015 le guide de « conception et de gestion écologique des cimetières » et en 2016 le guide de « gestion écologique des espaces collectifs publics et privés », disponibles en téléchargement sur le site de l'agence : *www.arb-idf.fr*

Le référentiel et le label EcoJardin peuvent également aider et accompagner les gestionnaires dans la mise en œuvre d'une gestion écologique de leurs espaces.

www.label-ecojardin.fr

site labellisé
EcoJardin
la référence de gestion écologique

SOMMAIRE

Laissons pousser ! 6
Quelle plante choisir ? 7
Où trouver des plantes ? 8
Diversifier pour favoriser la biodiversité 8

#1 PLANTONS DANS LES BOIS **11**
L'arbre isolé ou d'alignement 11
Le saule « têtard » : un refuge pour la biodiversité ! 12
Promenons-nous dans les bois 13
Une action qui va porter ses fruits ! 13
Idées reçues sur le lierre 14
Zoom sur quelques espèces de bois et de bosquets 15

#2 PLANTONS LES PIEDS DANS L'EAU **23**
Les ripisylves* 24
Bienvenue mesdemoiselles ! 25
Idées reçues sur les moustiques 25
Zoom sur quelques espèces de milieux humides 26

#3 FLEURISSONS NOS PELOUSES **37**
C'est le pompon ! 38
S'éloigner du « tape à l'œil » 38
Laissons s'exprimer la nature, sans exception ! 38
Bien choisir le lieu d'implantation 39
Le gazon, avec modération ! 39
Varions les plaisirs 39
Prenons de la hauteur ! 40
Entretien / service minimum ! 40
Suivez la qualité de vos prairies 41
Zoom sur quelques espèces pour fleurir vos prairies 42
Zoom sur quelques espèces souvent déconsidérées 47

#4 PLANTONS DES HAIES **63**
La haie taillée et la haie libre 64
Le bal des couleurs 65
Zoom sur quelques espèces de haies 66

#5 VÉGÉTALISONS LE BÂTI **79**
Végétaliser les toits, vraiment ! 79
Végétalisation des façades : aller au plus simple 81
Zoom sur quelques espèces du bâti 82
Liste des espèces de toitures 84
Liste des espèces de murs 90

BIBLIOGRAPHIE **92**
GLOSSAIRE **94**
POUR ALLER PLUS LOIN **96**

LAISSONS POUSSER !

Avant de chercher quelles espèces semer ou planter à un endroit donné, il est nécessaire de s'interroger quant à la nécessité ou non d'une telle intervention. Il est parfois plus simple de maintenir la flore déjà en place ou de laisser s'installer une végétation spontanée* plutôt que de la planter ou la semer. Ces plantes sauvages qui s'installent d'elles-mêmes sont adaptées aux conditions locales et n'induisent aucun coût financier ou environnemental. Cette option est donc réellement importante à considérer. Elle peut par exemple être envisagée sur certains aménagements comme les bords des routes, les terre-pleins centraux, les fossés, les bords de chemins, les lisières ou les friches. Une gestion adaptée permettra, avec le temps, d'accompagner les successions végétales et d'arriver au type de milieu souhaité, une prairie, un bosquet...
L'avantage de cette option qui accorde une place importante aux dynamiques naturelles est d'obtenir des écosystèmes fonctionnels et adaptés. Il faut savoir prendre le temps, une prairie naturelle ne pourra être obtenue aussi rapidement que le déroulement de tapis de gazons pré-cultivés...

Il existe bien évidemment un entre-deux, le semis ou l'installation de quelques plantes sur un sol nu peut servir de « catalyseur » au développement d'espèces spontanées*.

IDENTIFIEZ LA FLORE FRANCILIENNE AVEC FLORIF !

Suite au recensement des outils existants pour identifier la flore en Île-de-France et afin de répondre à un besoin réel, l'Agence régionale de la biodiversité* en Île-de-France a souhaité créer un outil électronique d'aide à la détermination afin d'optimiser l'identification et surtout la connaissance de la diversité floristique du territoire.
Cet outil concerne toutes les plantes vasculaires spontanées* franciliennes, soit 1600 espèces.
Cet outil est constitué d'un site internet utilisable en mode connecté et de sa déclinaison en application mobile (Smartphone, tablette) disponible gratuitement sur les systèmes Android et IOS.

http://florif.fr



QUELLE PLANTE CHOISIR ?

Ce guide n'exclut pas la collaboration nécessaire avec des écologues et des paysagistes pour le choix des végétaux, en vue par exemple de la création ou de la restauration de milieux etc. En effet, les mécanismes d'interrelation entre les êtres vivants sont complexes et ne peuvent se construire en piochant simplement dans la liste.

La prise en compte du degré de fréquentation du public, de ses usages et de ses attentes est une première étape. Par exemple, les plantes toxiques comme la Digitale, allergisantes comme le Bouleau, le Frêne, ou encore les saules sont déconseillées dans les cours d'école et les lieux confinés.

Ensuite, le contexte paysager, les conditions locales d'humidité, d'ombrage, de pente, de nature des sols en place, des végétaux déjà présents ou à proximité (y compris le potentiel issu de la banque de graines du sol), sont autant de facteurs à considérer pour réussir les plantations.

Enfin, la gestion qui sera nécessaire au maintien de la communauté de plantes installée doit aussi être prévue pour assurer sa pérennité dans le temps.



Pépinière Châtelain dans le Val d'Oise © Jonathan Flandin

OÙ TROUVER DES PLANTES ?

Il est conseillé d'utiliser dans la mesure du possible des plantes avec une traçabilité locale. Pour cela, les marques « Végétal local » et « Vraies Messicoles » permettent de garantir que les plantes proviennent d'une région écologique donnée avec une diversité génétique locale et un renouvellement régulier des semences (voir encadré plus bas).

N'hésitez pas à vous enquérir auprès des marchands de la provenance de leurs plants si elle vous est incertaine. Pensez à indiquer le nom scientifique des espèces lors des commandes aux pépiniéristes qui est plus précis qu'un nom vernaculaire*. Ce dernier pouvant être associé à plusieurs espèces différentes.

Si possible, renseignez-vous sur les cultivars* qui vous sont proposés, car ce sont souvent des plantes qui ont été sélectionnées pour des caractéristiques esthétiques comme la hauteur de la plante, les couleurs et formes des feuilles, la durée de floraison, les formes, couleurs et dimensions des fleurs... Ce choix esthétique peut parfois se faire au détriment d'un intérêt écologique avec un nectar moins abondant, des fruits réduits, moins nombreux ou non comestibles, des plantes moins résistantes à leurs prédateurs...

DIVERSIFIER POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Afin d'assurer le développement et le maintien d'une diversité de milieux et d'espèces à l'échelle d'une commune, il convient d'éviter la répétition en installant les mêmes mélanges d'espèces aux différents coins de la ville. Il est important de diversifier les ambiances, les strates (herbacées, arbustives et arborescentes) et les espèces au sein de chaque espace de nature.



À gauche :
Bleuet ornemental

À droite :
Bleuet sauvage

La marque collective « Végétal Local » apparue en 2015, vise à garantir la provenance de végétaux d'espèces indigènes. Il permet ainsi, pour les espèces de fleurs sauvages, d'arbres ou d'arbustes que l'on trouve localement, de garantir qu'ils proviennent d'une région écologique donnée avec une diversité génétique locale et un renouvellement régulier des semences. Végétal local garantit pour les plantes, les arbres et les arbustes sauvages bénéficiaires :



Jardins Abbé-Pierre - Grands-Moulins, Paris 13ème © Jonathan Flandin

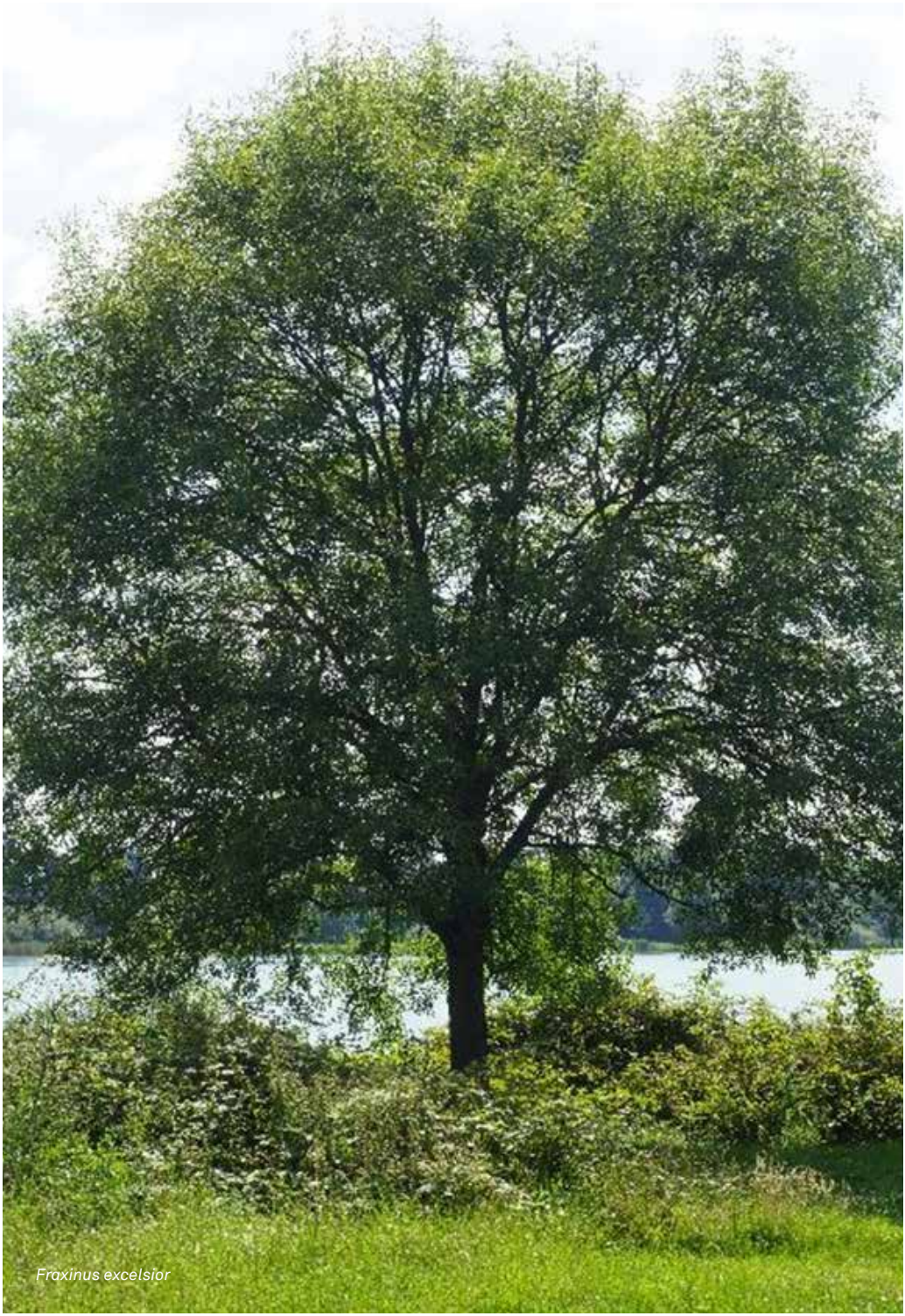
- leur provenance locale, au regard d'une carte des 11 régions biogéographiques métropolitaines (et des régions biogéographiques d'outre-mer), avec une traçabilité complète ;
- la prise en compte de la diversité génétique dans les lots de plantes et d'arbres porteurs du signe de qualité ;
- une conservation de la ressource (plantes et arbres mères) dans le milieu naturel, malgré les collectes.

Au travers d'un cahier des charges détaillé et rigoureux, prévoyant un système de contrôle (assuré par des auditeurs indépendants) et une traçabilité, « Végétal local » est un signe de qualité pour toute une palette de végétaux.

L'Île-de-France se situe sur trois régions selon le découpage du label :

- Zone nord-est pour l'Est de la Seine et Marne,
- Bassin parisien nord,
- Bassin parisien sud.

Retrouvez la liste des espèces bénéficiant de la marque par région d'origine ainsi que celle des producteurs sur le site la marque : *www.vegetal-local.fr*



Fraxinus excelsior

#1
PLANTONS **DANS LES BOIS**

L'ARBRE ISOLÉ OU D'ALIGNEMENT

Un port majestueux, un feuillage attrayant et changeant au fil des saisons, une floraison dense ou précoce, un parfum envoûtant… autant de raisons pour choisir de planter un arbre. Ce dernier pourra alors créer un point d'accroche dans le paysage, permettre une meilleure intégration du bâti ou offrir une fraîcheur parfois salvatrice. L'arbre offre un site de nidification à de nombreuses espèces d'oiseaux. En ville, la faune et la flore herbacée apprécient tout particulièrement les alignements d'arbres qui servent de zones d'étape, pour faire des escales entre deux parcs urbains.

Dans le cas d'un alignement, il est recommandé de diversifier les essences plantées afin d'éviter par exemple la propagation de maladies et d'offrir des habitats ou des ressources variés aux animaux.



Alignement d'arbres à Paris © Stéphanie Lux

En plaine, les feuillus sont les essences les mieux adaptées à notre climat et aux types de sols. Ils apportent de l'ombrage en été, mais laissent passer les rayons du soleil à la saison froide, après la chute des feuilles. Planté près d'un bâtiment, en tenant compte du développement de sa couronne, le feuillage agit ainsi comme une véritable climatisation naturelle.

LE SAULE « TÊTARD » : UN REFUGE POUR LA BIODIVERSITÉ !

L'aspect si particulier des arbres têtards est le résultat d'un étêtage régulier des arbres permettant la repousse de rejets. Il contraint l'arbre à prendre une forme caractéristique à « grosse tête ».

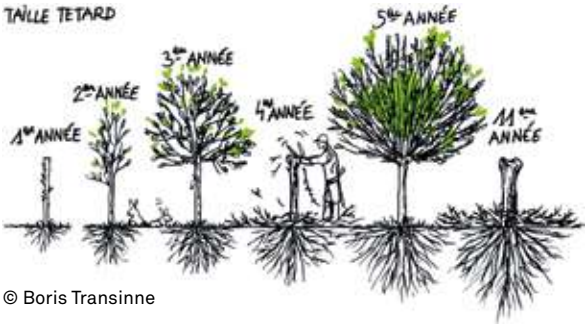
De tout temps, les forestiers ont coupé certains arbres au pied (ex: Charme) pour former des cépées. Les éleveurs ont simplement relevé ce taillis, afin d'éviter que les jeunes pousses ne soient consommées par le bétail.

Le Saule et le Frêne sont particulièrement adaptés à cette technique qui permet de fournir du bois de chauffage tous les 6 à 8 ans environ. Enfin, les troncs évidés sont souvent le refuge hivernal de petits mammifères comme les chauves-souris, le lérot ou le hérisson.



Saule têtard © Gilles Lecuir

Conséquence de ces tailles répétées, le centre de l'arbre fini par se creuser et cette cavité se remplit progressivement de terreau provenant de la désagrégation du bois.
De nombreux insectes, mais aussi des oiseaux cavicoles*, Rouge-queue à front blanc, Chouette chevêche, viennent alors s'y installer



© Boris Transinne

QUELQUES CONSEILS

Dès que le tronc a atteint un diamètre de 5 cm environ, couper la tige principale en hiver (à 1,5 ou 2 m) et élaguer intégralement le tronc. Répéter annuellement l'élagage, ainsi que l'étêtage tous les deux à trois ans, le temps qu'une "tête" se forme.

PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS

Les bosquets constituent un élément structurant du paysage de nos villes et villages. Ils sont composés d'arbrisseaux, d'arbustes et d'arbres de haut-jets. Ces différentes strates de végétation, associées à la diversité des essences utilisées font du bosquet un milieu de vie riche. Il constitue une zone refuge dans lesquelles les petits mammifères et les oiseaux pourront se réfugier. Avec le temps d'autres espèces pourront s'installer (plantes de sous-bois, lianes, mousses, champignons, fougères...), augmentant la diversité floristique et les capacités d'accueil de la faune. Les arbres, arbustes et arbrisseaux sont à espacer de 2,5 à 3 m. Les arbres de hauts jets, en se faisant concurrence pour la lumière, s'élagueront naturellement. Ces arbres et arbustes sont donc conduits en forme libre. Une taille douce peut toutefois se justifier sur les arbres isolés des parcs ou ceux utilisés en alignement.

UNE ACTION QUI VA PORTER SES FRUITS !

La floraison des fruitiers, souvent spectaculaire, donne un caractère champêtre à l'espace aménagé et offre des fruits succulents à qui veut les déguster. Lorsque la surface le permet, privilégiez les arbres dits hautes tiges (couronne à partir d'1,80 m) ou demi-tiges (branches portées par un tronc d'1,20 à 1,60 m). Ces arbres offriront, en plus de leurs fruits, le gîte et le couvert à une faune variée.

La distance de plantation est de 5 à 7 m pour les demi-tiges et de 10 m et plus pour les hautes tiges. Pour les petits espaces, les basses-tiges peuvent être palissés le long d'un mur ou d'une clôture. Sous les arbres, la gestion en prairie de fauche est la plus adaptée. Celle-ci va non seulement accentuer le caractère bucolique de l'espace aménagé, mais aussi abriter toute la faune utile à la production de fruits (prédateurs naturels des ravageurs, pollinisateurs, etc.).



Bosquet en milieu agricole
© Maxime Zucca

IDÉES REÇUES SUR LE LIERRE

Le lierre n'est pas une menace pour les arbres. Bien au contraire ! De nombreuses études prouvent que son action est bénéfique pour l'arbre qui le porte.

De plus, sa floraison attractive et tardive pour les pollinisateurs, ses fruits appréciés des oiseaux (à une période où les sources de nourriture sont rares), son feuillage persistant et touffu, font du lierre un véritable habitat offrant caches et ressources alimentaires pour de nombreuses espèces.





Hedera helix

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES **DE BOIS ET DE BOSQUETS**



TILLEUL À PETITES FEUILLES

Tilia cordata

Le Tilleul améliore le sol grâce à la bonne décomposition de ses feuilles très riches en éléments minéraux. Sa floraison intense et très odorante dure peu, et oblige les butineurs à s'activer pour récolter pollen et nectar à temps.



HÊTRE

Fagus sylvatica

Fagus signifie manger en grec par allusion à son fruit (le faîne) comestible, mais le Hêtre a d'autres propriétés culinaires. Le fruit a tendance à se bonifier avec le temps de par l'huile qu'il renferme.



CHÊNE PÉDONCULE

Quercus robur

Les geais sont probablement parmi les acteurs les plus efficaces de la dispersion des glands sur une longue distance. Ces oiseaux privilégient les glands allongés du chêne pédonculé viables, aptes à la germination. Ils les déposent au milieu de clairières dans des caches espacées, recouvertes de terre et de débris végétaux. On estime qu'un geai peut annuellement propager 2 000 à 3 000 glands.

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Alliaria petiolata	**Alliaire**	40-80 cm		Avril-Juin	
Allium ursinum	**Ail des ours**	45-35 cm		Mai-Juin	
Anemone nemorosa	**Anémone des bois**	10-30 cm		Mars-Mai	
Anthriscus sylvestris	**Cerfeuil des bois**	100 cm		Mai-Août	
Avenella flexuosa	**Foin tortueux**	30-80 cm		Mai-Août	
Betonica officinalis	**Épiaire officinale**	15-40 cm		Juillet-Août	
Betula pendula	**Bouleau verruqueux**	20-25 m		Avril-Mai	
Betula pubescens	**Bouleau blanc**	10-15 m		Avril-Mai	–
Brachypodium sylvaticum	**Brachypode des bois**	50-100 cm		Juillet-Août	–
Calluna vulgaris	**Callune fausse bruyère**	30-100 cm		Juillet-Septembre	
Carex pendula	**Laîche à épis pendants**	jusqu'à 100 cm		mai-juillet	–
Carpinus betulus	**Charme**	15-25 m		Avril-Mai	
Convallaria majalis	**Muguet**	10-30 cm		Mai-Juin	
Crataegus germanica	**Néflier**	5-6 m		Mai-Juin	
Cytisus scoparius	**Genêt à balai**	1-3 m		Mai-Juin	
Daphne laureola	**Daphné lauréole**	40-100 cm		Février-Avril	
Erica cinerea	**Bruyère cendrée**	20-60 cm		Juin-Juillet	
Eupatorium cannabinum	**Eupatoire chanvrine**	60-120 cm		Juillet-Septembre	

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
						
						
						
						
						
						

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Fagus sylvatica	**Hêtre**	25-35 m		Avril-Mai	
Fragaria vesca	**Fraisier**	5-30 cm		Mai-Juin	
Frangula alnus	**Bourgène**	1-5 m		Mai-Juin	
Fraxinus excelsior	**Frêne commun**	40 m		Avril-Mai	
Geum urbanum	**Benoîte commune**	20-60 cm		Mai-Septembre	
Hedera helix	**Lierre grimpant**	3-30 cm		Septembre-Novembre	
Ilex aquifolium	**Houx**	2-10 m		Mai-Juin	
Lamium galeobdolon	**Lamier jaune**	20-60 cm		Avril-Septembre	
Lonicera xylosteum	**Camerisier à balai**	1-2 m		Mai-Juin	
Populus tremula	**Peuplier Tremble**	20-30 m		Mars-Avril	–
Prunus avium	**Merisier**	15-25 m		Avril-Mai	
Quercus petraea	**Chêne sessile**	20-40 m		Mai	–
Quercus pubescens	**Chêne pubescent**	10-25 m		Mai	–
Quercus robur	**Chêne pédonculé**	25-35 m		Mai	–
Ribes rubrum[1]	**Groseiller rouge**	1,5-2 m		Avril-Mai	
Ribes uva-crispa[1]	**Groseillier à maquereaux**	50-150 cm		Avril-Mai	
Ruscus aculeatus	**Fragon**	30-80 cm		Janvier-Avril	

1. Nombreuses variétés horticoles

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
						
						
		–				
–						
						
						
–						

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Solidago virgaurea	**Solidage verge d'or**	20-80 cm		Juillet-Septembre	
Sorbus aucuparia	**Sorbier des oiseleurs**	5-7 m		Mai-Juin	
Sorbus torminalis	**Alisier torminal**	20-25 m		Mai-Juin	
Teucrium scorodonia	**Germandrée**	30-80 cm		Juillet-Septembre	
Tilia cordata	**Tilleul à petites feuilles**	20-30 m		Juin-Juillet	
Tilia platyphyllos	**Tilleul à grandes feuilles**	20-35 m		Juin	
Ulmus glabra	**Orme glabre**	25-30 m		Mars-Avril	
Veronica chamaedrys	**Véronique petit-chêne**	20-40 cm		Mai-Juillet	
Veronica officinalis	**Véronique officinale**	10-40 cm		Juin-Août	
Vinca minor	**Petite pervenche**	1-2 m		Avril-Mai	

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
						
						
						
						
						
			–	–		



Iris pseudacorus

#2
PLANTONS
LES PIEDS DANS L'EAU

LES PRAIRIES HUMIDES

Ces prairies jouent un rôle fondamental dans le cycle de l'eau et notamment dans son épuration avant qu'elle ne rejoigne les nappes phréatiques franciliennes. Elles régulent les inondations et sont un maillon essentiel du maintien de la biodiversité*. Ces zones humides ont très fortement régressé au cours du siècle dernier et avec elles tout le cortège d'espèces qui leurs sont inféodées. Aussi, il est primordial de conserver tout espace enherbé, plus ou moins régulièrement inondé, par débordement d'un cours d'eau ou remontée de la nappe phréatique.

La flore spontanée* des prairies humides est très variée et richement colorée. Elle est le résultat de multiples facteurs : topographie, sol, niveau de la nappe phréatique, microclimat, etc.

Il est primordial de ne pas enrichir le milieu (apport d'engrais) sous peine de voir s'effondrer cette diversité floristique au profit de quelques plantes communes.

Les zones réaménagées, en légères dépressions (cuvette) ou dont le toit de la nappe phréatique est proche du niveau du sol, sont propices à un réensemencement et à la plantation d'espèces indigènes dites « hygrophiles »*.



Prairie des Canaux à Limours © Olivier Marchal

LES RIPISYLVES*

Dans les zones humides, la végétation s'installe selon un gradient d'humidité, depuis le haut des berges jusque dans l'eau, en fonction des besoins de chaque espèce. Ce développement est très rapide, il est donc possible de laisser les dynamiques naturelles se faire. Cependant, dans un souci d'approche paysagère, avec la volonté de créer une esthétique et une ambiance particulière, l'aménageur peut avoir recours aux plantations.

L'esthétique sera alors un élément à considérer, tout comme l'écologie de la plante, son intérêt pour la faune aquatique par exemple, le choix des espèces doit être réfléchi conjointement par les paysagistes et les écologues.

Le Saule, l'Aulne et le Frêne poussent naturellement le long des cours d'eau et sont à favoriser. Avec l'aide des arbustes et de la végétation herbacée, ils assurent le maintien des berges et améliorent la qualité de l'eau. Par endroit, cette ceinture végétale peut être fauchée 1 à 2 fois par an pour favoriser la vue et valoriser une perspective.

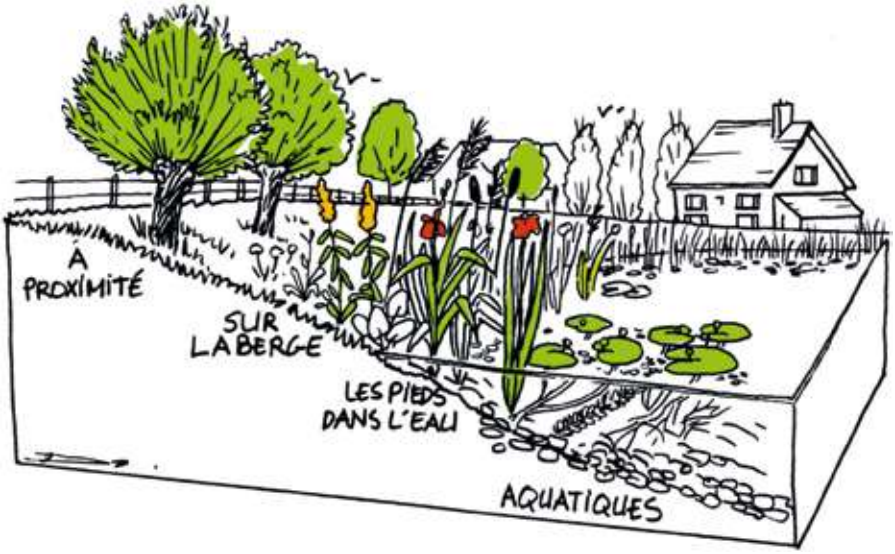


Schéma d'une mare © Boris Transinne

BIENVENUE MESDEMOISELLES !

L'intérêt social et paysager d'une mare est indéniable. Véritable miroir reflétant le ciel et la végétation alentour, cette oasis de fraîcheur est une invitation à la détente et au bien-être. La mare vient agrémenter nos jardins et espaces verts et attirer la vie. En effet, à la lisière de l'eau et de la terre, la mare conjugue les richesses biologiques des milieux aquatique et terrestre.

Refuge, lieu de nourrissage et de reproduction, elle est le milieu indispensable à une majorité de libellules et d'amphibiens.

IDÉES REÇUES SUR LES MOUSTIQUES

Les moustiques ne prolifèrent pas aux abords d'une mare, tout simplement parce que bon nombre de ses habitants en sont friands ! En revanche, une faible quantité d'eau stagnante, dans une cannette de soda présente au sol, suffit à alimenter un quartier en insectes piqueurs. En effet, aucun prédateur ne s'aventure dans ces boîtes.



Calopteryx splendens © Jean-Pierre Delapré

QUELQUES RECOMMANDATIONS

Avant de creuser une mare, il est préférable de choisir un emplacement plat, avec un ensoleillement d'au moins 5 ou 6 heures par jour et distant des grands arbres. Il est indispensable de créer des pentes douces (pour éviter qu'elle ne devienne un piège pour la petite faune) avec un profil en paliers (pour faciliter l'installation des plantes) et de bannir l'utilisation de bâches plastiques pour l'imperméabilisation. L'argile peut être utilisée pour réaliser une étanchéité plus « naturelle ». Une zone plus profonde (environ 80 cm) permet aux animaux de trouver refuge en cas de variations brutales de température. Certains s'y enfouiront pour hiberner, sans risques d'être atteints par le gel. Enfin, n'importez pas d'amphibiens, la loi l'interdit. Mais de manière plus générale, n'introduisez pas d'espèces animales dans les mares, elles y emménageront d'elles-mêmes, si le milieu leur convient.

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES **DE MILIEUX HUMIDES**



EPILOBE HÉRISSÉE

Epilobium hirsutum

Ce nom lui a été donné en référence aux nombreux poils qui parcourent sa tige. Ses fleurs rose-pourpre s'épanouissent de juin à septembre. Ses graines, surmontées de longues aigrettes, ont servi à confectionner des mèches de chandelles, mais n'ont pas réussi à remplacer le coton ! Cette plante mellifère est réservée aux grands terrains, car sa souche rampante lui permet de former rapidement de grandes colonies.



REINE DES PRÉS

Filipendula ulmaria

Nectarifère, elle est visitée par les abeilles et les coléoptères. Cette plante possède mille vertus ! Ses racines et feuilles servaient autrefois de condiment, alors que ses fleurs étaient utilisées en gelée, confiture, sirop, bière, vins ou vinaigres. Séchée, elle parfumait le linge dans les armoires. Elle est à la fois vermifuge, digestive, dépurative et diurétique. Enfin, l'acide qu'elle contient est chimiquement identique à celui du saule blanc, dont on a fait l'aspirine ! On comprend pourquoi cette plante était sacrée aux yeux des druides.



SUCCISE DES PRÉS

Succisa pratensis

De juillet à octobre ses belles fleurs bleu-violacée, qui s'épanouissent au bout d'un long pédoncule, attirent de nombreux insectes.
Elles sont regroupées en une sphère d'où dépassent nettement les anthères* des étamines. Elle est la plante hôte de la Chenille du Damier de la Succise, papillon aujourd'hui disparu de la région.



GRANDE CONSOUDE

Symphytum officinale

Le terme « consoude » apparu vers 1265 provient de ses vertus à cicatriser les plaies et à consolider les fractures. Elle possède bien d'autres usages médicinaux, connus depuis l'Antiquité ! Très esthétique, elle agrémente les jardins. Son purin renforce les plantes, favorise leur développement et stimule la flore microbienne du sol.
Elle a un fort potentiel nectarifère, d'ailleurs les bourdons ne s'y trompent pas et sont si pressés d'accéder au nectar, qu'ils percent un trou à la base de la corolle. Les abeilles à langue courte peuvent alors également y accéder !

LES SAULES

Il existe plus de 70 espèces de saules en Europe (350 dans le monde). En s'hybridant très facilement, ils rendent la tâche d'identification difficile aux botanistes. C'est parmi eux que l'on trouve le plus petit arbre au monde : 2 cm de haut ! Leur floraison en chatons est à la fois esthétique et utile, car ces derniers sont très mellifères*.



SAULE BLANC

Salix alba

Il est très décoratif par son feuillage au revers argenté et ses rameaux souples. C'est un arbre de grande taille, mais que l'on peut aisément contenir, en le taillant en « têtard ». Ses rameaux sont utilisés pour produire de l'osier.



SAULE DES VANNIERS

Salix viminalis

Aussi appelé Vime ou Osier vert, ses rameaux peuvent être utilisés en vannerie. La taille en têtard permet de favoriser la pousse de rameaux nécessaires notamment à la confection de paniers.



SALICAIRE

Lythrum salicaria

Ses fleurs magenta s'épanouissent en longs épis (25-30 cm) du milieu de l'été au début de l'automne. Ses graines sont très lourdes et ne peuvent donc pas être disséminées par le vent. Malicieuse, la plante a donc rusé : avec l'humidité de l'air, les graines libèrent un mucilage* abondant leur permettant de se coller au plumage des oiseaux.



POPULAGE DES MARAIS

Caltha palustris

Cette vivace du bord des eaux et des berges, possède des feuilles en forme de cœur, d'un vert brillant. Ses fleurs jaunes, ressemblant à celles des boutons d'or, apparaissent au printemps et peuvent illuminer la zone humide jusqu'à l'été.
Nombreux cultivars*



MENTHE AQUATIQUE

Mentha aquatica

Présente sur les berges humides, cette plante aux fleurs mauve-lavande très nectarifères, attire de nombreux insectes. Ses feuilles sont très appréciées des femelles de Tritons qui les replient sur leurs œufs. Pour éviter qu'elle ne colonise de trop grandes surfaces, la culture en « panier » peut s'avérer nécessaire.
Nombreux cultivars*

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Alnus glutinosa	**Aulne glutineux**	18-30 m		février-avril	–
Angelica sylvestris	**Angélique sauvage**	3 m		juillet-septembre	
Bidens tripartita	**Bident trifolié**	20-50 cm		juillet-septembre	
Caltha palustris	**Populage des marais**	20-40 cm		mars-juin	
Cardamine pratensis	**Cardamine des prés**	20-40 cm		avril-juin	
Carex acutiformis	**Laîche des marais**	40-100 cm		avril-juin	–
Carex hirta	**Laîche hérissée**	20-80 cm		mai-juillet	–
Carex pendula	**Laîche à épis pendants**	1 m		mai-juillet	–
Ceratophyllum demersum	**Cornifle immergé**	50-90 cm		juin-septembre	
Cirsium palustre	**Cirse des marais**	50-100 cm		juillet-septembre	
Eleocharis palustris	**Scirpe des marais**	20-60 cm		mai-août	–
Epilobium hirsutum	**Epilobe hérissée**	1 m		juin-septembre	
Equisetum palustre	**Prêle des marais**	25-60 cm		mai-septembre	–
Eupatorium cannabinum	**Eupatoire chanvrine**	60-120 cm		Juillet-Septembre	
Filipendula ulmaria	**Reine des prés**	1 m		juin-août	
Heracleum sphondylium	**Berce sphondyle**	1 m		juin-septembre	
Iris pseudacorus	**Iris des marais**	40-100 cm		avril-juillet	
Juncus conglomeratus	**Jonc aggloméré**	40-80 cm		juin-août	
Juncus effusus	**Jonc épars**	40-80 cm		juin-septembre	

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
						
						
–						
						
						
						
	–					

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Juncus inflexus	**Jonc glauque**	40-80 cm		juin-août	
Lotus pedunculatus	**Lotus des marais**	30-80 cm		juin-septembre	
Lychnis flos-cuculi	**Œil-de-perdrix**	30-90 cm		mai-août	
Lycopus europaeus	**Lycope d'Europe**	30-100 cm		juillet-septembre	
Lysimachia nummularia	**Lysimaque nummulaire**	10-60 cm		juin-août	
Lysimachia vulgaris	**Lysimaque commune**	50-100 cm		juin-août	
Lythrum salicaria	**Salicaire**	50-100 cm		juin-septembre	
Mentha aquatica	**Menthe aquatique**	35-80 cm		juillet-septembre	
Mentha arvensis	**Menthe des champs**	10-60 cm		juillet-octobre	
Mentha suaveolens	**Menthe à feuilles rondes**	10-80 cm		juillet-septembre	
Myriophyllum spicatum	**Myriophylle en épis**	2-3 m		juin-août	
Najas marina	**Naïade majeure**	10-200 cm	 1	juin-août	–
Nuphar lutea	**Nénuphar jaune**	50-90 cm		juin-septembre	
Persicaria amphibia	**Persicaire flottante**	30-100 cm		juin-septembre	
Phalaris arundinacea	**Baldingère faux-roseau**	80-150 cm		mai-juillet	–
Phragmites australis	**Roseau**	3-5 m		juillet-septembre	–
Potamogeton crispus	**Potamot crépu**	30-200 cm		juin-septembre	–
Potamogeton natans	**Potamot nageant**	100 cm		juin-septembre	–
Potamogeton nodosus	**Potamot noueux**	50-200 cm		juin-septembre	–

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
						
						
						
						
						
		–				
–						
–						
–						

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Pulicaria dysenterica	**Pulicaire dysentérique**	30-60 cm		juillet-septembre	
Ranunculus sceleratus	**Renoncule scélérate**	8-80 cm		avril-septembre	
Sagittaria sagittifolia[1]	**Sagittaire à feuilles en cœur**	40-80 cm		mai-août	
Salix alba	**Saule blanc**	6-25 m		avril-mai	–
Salix viminalis	**Osier des vanniers**	3-10 m		mars-avril	–
Saponaria officinalis[2]	**Saponaire**	30-80 cm		juin-septembre	
Scrophularia auriculata	**Scrofulaire aquatique**	1-2 m		juin-septembre	
Scutellaria galericulata	**Scutellaire casquée**	2-100 cm		juin-septembre	
Solanum dulcamara	**Douce amère**	1-2 m		juin-septembre	
Sparganium erectum	**Rubanier dressé**	50-100 cm		Juillet-septembre	
Stachys palustris	**Epiaire des marais**	40-100 cm		juin-septembre	
Succisa pratensis	**Succise des prés**	30-100 cm		juillet-octobre	
Symphytum officinale	**Grande Consoude**	40-100 cm		mai-juillet	
Thalictrum flavum	**Pigamon jaune**	100 cm		juin-août	
Typha angustifolia	**Massette à feuilles étroites**	1-2 m		juin-août	–
Typha latifolia	**Massette à larges feuilles**	1-2 m		juin-août	–

1. Nombreuses variétés horticoles
2. Nombreux cultivars*

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
						
						
						
						
						
						



Campanula rapunculus

#3
FLEURISSONS **NOS PELOUSES**

PAS SI FOLLES LES HERBES !

Un espace de pelouse épargné par la tondeuse peut devenir une magnifique prairie riche en fleurs sauvages. Au besoin, l'étrépage (technique qui consiste à décaisser le sol sur quelques centimètres) suffit à la banque de graines du sol pour s'exprimer.

Pour des zones où la diversité végétale est faible et présente un intérêt « moindre », un réensemencement (ou sur-semis) permettra d'améliorer la richesse floristique.

Les plantes sauvages indigènes* sont très attractives pour les papillons, les abeilles et certains coléoptères. Leurs feuilles, leurs tiges ou bien encore leurs racines nourrissent chenilles, criquets ou sauterelles.

PRAIRIES FLEURIES : ATTENTION AUX MÉLANGES !

De nombreux mélanges de semences vendus dans le commerce sont composés d'une dizaine d'espèces qui favorisent fortement l'abeille domestique, qui n'est pourtant pas l'acteur unique de la pollinisation.



Cetonia aurata © Saitis-Observateur / SPIPOLL

Les abeilles solitaires, les papillons, les syrphes ou les coléoptères, comme les longicornes ou la Cétoine dorée sont d'excellents pollinisateurs, qu'il convient de préserver, en leur offrant des sources de nourriture variées. Il est donc nécessaire de choisir des mélanges composés d'une grande diversité d'espèces.

En effet, les papillons peuvent être les pollinisateurs exclusifs de certaines plantes, qui dépendent donc entièrement d'eux pour se reproduire (ex: Chèvrefeuille, Valériane, etc.).

C'EST LE POMPON !

Les fleurs exotiques* (Zinnia, Pavot de Californie, etc.) et les variétés horticoles à fleurs doubles, (hybrides souvent stériles), sont sans intérêt, voire nuisibles aux pollinisateurs. Les étamines des variétés horticoles ont été transformées en pétales, afin de donner plus de « volume » à la fleur. Ces dernières utilisent alors toute leur énergie à fabriquer une grande corolle et ne produisent que peu ou pas de pollen et de nectar.

Les plantes exotiques*, elles aussi, offrent peu de nourriture et aucun gîte pour les insectes locaux.

S'ÉLOIGNER DU « TAPE À L'ŒIL »

L'objectif d'une prairie favorable aux pollinisateurs n'est pas un fleurissement spectaculaire, comme il est possible d'en voir dans certains catalogues. L'idée est bien de faire alliance avec la nature et non de la contraindre ou de s'opposer à elle. Passée la première année où les annuelles aux couleurs vives sont prédominantes, le mélange s'adapte aux conditions spécifiques du lieu. Des espèces s'accommodent mieux que d'autres et certaines disparaissent. Notre œil doit alors réapprendre à admirer des espèces qui nous semblent « banales », mais sont en réalité de véritables trésors (pour peu que l'on prenne le temps de les observer).

LAISSONS S'EXPRIMER LA NATURE, SANS EXCEPTION !

Nous devons aussi accepter le retour des mal-aimées comme la Ronce ou l'Ortie, qui sont à tort déconsidérées, voire systématiquement désherbées.

Leur présence est pourtant essentielle au cycle de vie de nombreuses espèces.

BIEN CHOISIR LE LIEU D'IMPLANTATION

Plusieurs règles sont à suivre pour le développement optimum de la prairie fleurie : le site doit être ensoleillé, protégé des vents dominants et bien évidemment du piétinement ! Le sol doit être pauvre en matière organique, car un excès d'éléments nutritifs favorise les graminées, au détriment des plantes à croissance plus lente.

LE GAZON, AVEC MODÉRATION !

Dans les espaces publics comme privés, le gazon nous offre de formidables espaces récréatifs. Mais doit-il pour autant prendre toute la place ? N'est-il pas préférable de le réserver à certains espaces situés en périphérie directe des bâtiments? Par ailleurs, le gazon est d'autant plus intéressant sur le plan paysager, lorsqu'il côtoie des espaces de végétation plus élevée, créant des lignes ou des courbes et de belles perspectives. Enfin, pour qu'il ne s'apparente pas à un « désert biologique », laissons-le s'habiller de pâquerettes, de trèfles ou autres renoncules !

VARIONS LES PLAISIRS

Des espèces sauvages peuvent tout à fait prendre place aux pieds de plantes cultivées, comme les Tulipes ou les Roses. Certains mariages sont très heureux, lorsque l'on joue sur la complémentarité des couleurs. De plus, les plantes indigènes maintiennent l'humidité et peuvent être répulsives pour certains parasites.

Ainsi, le Bugle rampant, la Véronique petit-chêne ou le Lotier corniculé peuvent « habiller » les massifs de plantes à bulbes, pour y créer de très beaux contrastes.



Bugle rampant

PRENONS DE LA HAUTEUR !

Une coupe haute du gazon (6-8 cm) permet d'économiser plusieurs tontes, le rend plus résistant à la sécheresse, limite le développement des mousses et y fait renaître la vie.

Un pelouse coupée plus haute développe son système racinaire et se trouve ainsi en meilleure santé. D'autre part, les coupes rases favorisent les plantes à rosettes comme le Pissenlit, au détriment des autres plantes à fleurs. Avouez qu'il serait dommage de se priver d'une large palette de couleurs !

ENTRETIEN : SERVICE MINIMUM !

Contrairement à de nombreuses plantes horticoles, qui ont besoin d'être « dopées », les plantes indigènes* ne nécessitent pas d'apports spécifiques (car elles sont adaptées aux conditions climatiques et aux sols de la région).

Si le compost peut néanmoins être utilisé au pied de certaines vivaces, aucun engrais ne doit alimenter les prairies fleuries. La fertilisation n'est pas l'alliée des plantes à fleurs !

Le fauchage s'effectue tard, au cours de l'été ou à l'automne, le temps pour les plantes de monter en graines. Laissés quelques jours sur place, pour favoriser le réensemencement, les végétaux sont ensuite exportés pour ne pas enrichir le sol. Toutefois, le fauchage annuel n'est pas indispensable. Il en suffit d'un tous les deux ou trois ans pour éviter le développement d'arbustes ou arbres qui aboutirait à la fermeture du milieu.

Les petits chemins tracés à la tondeuse sont à la fois très appréciés des promeneurs, mais aussi de la faune, qui affectionne tout particulièrement les zones de lisière.



Exemple de gestion différenciée dans le cimetière des Gonards à Versailles © Jonathan Flandin

SUIVEZ LA QUALITÉ DE VOS PRAIRIES !

Florilèges-prairies a été co-élaboré en 2014 puis lancé en 2015 par le Muséum national d'Histoire naturelle, Plante & Cité, le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, le Département de Seine-Saint-Denis et l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France pour améliorer les connaissances de l'effet des pratiques de gestion sur la qualité écologique des prairies, mais également de la dynamique de l'évolution de ces milieux grâce à un suivi standardisé de la flore des prairies urbaines.

FLORILÈGES
Prairies urbaines

Le protocole consiste à recenser 60 espèces dans 10 carrés d'1 m² au cœur même de la prairie. Plusieurs outils sont fournis aux gestionnaires : un livret d'accompagnement au protocole, des fiches de terrain complétées d'un guide d'identification des plantes (la « Clé des prairies »).

Tous les ans, l'ARB Île-de-France propose des formations à destination des gestionnaires pour mettre en œuvre le protocole sur leurs espaces.

Pour plus d'informations :
http://www.vigienature.fr/fr/florileges



Formation Florilèges Sceaux © Audrey Muratet

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES **POUR FLEURIR VOS PRAIRIES**

ENGRAIS VERTS

Les engrais verts sont des plantes que l'on sème puis que l'on enfouit, afin d'enrichir le potager. Ils protègent le sol de l'érosion et du tassement, activent sa vie microbienne et améliorent sa structure grâce à un enracinement développé.Les légumineuses ou fabacées sont particulièrement appréciées pour leur capacité fixer l'azote du fait de leurs associations avec certaines bactéries du sol.



ACHILLÉE MILLEFEUILLE

Achillea millefolium

Elle doit ce nom à son feuillage découpé si finement qu'il donne l'impression de voir des milliers de petites feuilles. Certains l'appellent aussi « sourcil de Vénus » ou « herbe aux coupures », car elle a la propriété de stopper les saignements. D'après la légende, Achille lui-même l'utilisait pour soigner ses blessés de guerre. *Achillea* provient du grec Akhilèios qui signifie « herbe d'Achille ».
Nombreux cultivars*



LUZERNE LUPULINE

Medicago lupulina

Vivace, ubiquiste mais préférant les sols calcaires, cette luzerne produit de petites grappes de fleurs jaunes avec des gousses en forme de rein. Mellifère*, elle est utilisée pour le fourrage ou encore pour enrichir le sol.



CENTAURÉE DE DEBEAUX

Centaurea decipiens

Elle est très appréciée des papillons qui fréquentent régulièrement ses fleurs mauves finement découpées et du chardonneret. Peu exigeante, elle trouve sa place partout et apporte fraîcheur et légèreté.
Nombreux cultivars*



VIPÉRINE

Echium vulgare

Très velue et légèrement épineuse, elle peut atteindre 1 m de haut. La couleur de ses fleurs varie de rose en boutons à bleu-vif à maturité. Il est fréquent de l'observer sur les bords de route. Elle fournit aux abeilles, bourdons et papillons un abondant nectar pendant plusieurs semaines.
Certaines osmies (abeilles solitaires) la butinent de façon quasi exclusive !



COQUELICOT

Papaver rhoeas

Porte drapeau de la flore champêtre, le coquelicot, à défaut d'être accepté dans les cultures, trouve sa place dans les zones récemment remuées où le sol est nu.
Ses très nombreuses graines (jusqu'à 60 000 pour un seul pied) patientent avant que les conditions ne leur soient favorables.
Si le terrain est dégagé, la floraison peut être très spectaculaire !



MAUVE MUSQUÉE

Malva moschata

Cette plante très élégante est héliophile* (recherche une situation très ensoleillée). Elle sera tout à son aise sur un talus sec qu'elle illuminera de ses fleurs rose-pale aux cinq pétales échancrés.
Nombreux cultivars*



SAUGE DES PRÉS

Salvia pratensis

Outre ses propriétés aromatiques, la sauge des prés est aussi très décorative. Ses fleurs bleues-violettes s'ouvrent par deux lèvres de mai à août. Lorsqu'un insecte s'introduit dans la fleur, il appuie sur sa partie basse. La partie haute se rabat alors sur son dos et le couvre de pollen !
Cette vivace possède de longues racines qui lui permettent de résister à la sécheresse.
Nombreux cultivars*



BOUILLON BLANC

Verbascum thapsus

Cette plante bisannuelle affectionne les milieux secs. Son feuillage très duveteux, lui permet de s'accommoder du manque d'eau. S'il se fait très discret la première année, en ne formant qu'une rosette, il érige l'année suivante une tige florale pouvant dépasser les 2 mètres !



CALLUNE FAUSSE BRUYÈRE

Calluna vulgaris

Ce nom lui vient du grec ancien « kallúnô », qui signifie « orner, parer, embellir ». Ses fleurs offrent aux abeilles un nectar très riche en saccharose. Les chenilles de différents papillons ont pour plante hôte la callune et notamment : l'azuré de l'ajonc (*Plebejus argus*), le petit paon de nuit (Saturnia pavonia) et la zygène de la bruyère (*Zygaena fausta*).



KNAUTIE DES CHAMPS

Knautia arvensis

En réunissant dans un même bouquet plusieurs dizaines de petites fleurs, la Knautie des champs a forgé une sorte de super-fleur. Dans cette société hiérarchisée, les fleurs de la périphérie montrent une corolle bien développée tandis que celles du centre sont de vraies naines. Le travail des premières est d'attirer les insectes. Les secondes assurent la formation des graines.



MARGUERITE COMMUNE

Leucanthemum ircutianum

La Marguerite est très rustique et peut supporter un stress hydrique. La Mouche de la Marguerite (*Tephritis neesii*) est inféodée à cette Marguerite. Ses larves se nourrissent des graines en formation, dans le capitule*.



PRIMEVÈRE OFFICINALE

Primula veris

Plante de pleine lumière des prés, des talus et des bois clairs, c'est une des premières à fleurir et donc une première source de nourriture pour la faune. Les feuilles et fleurs peuvent être consommées crues ou cuites.



MÉLISSE

Melissa officinalis

Riche en nectar, cette condimentaire, dont les feuilles sentent le citron, possède aussi de remarquables propriétés médicinales. La mélisse est le plus souvent utilisée pour ses vertus calmantes et relaxantes. Nombreux cultivars*



ORIGAN

Origanum vulgare

On reconnait son parfum caractéristique d'herbes de Provence, qui sent bon la pizza ! Cette plante très mellifère* est thermophile (elle apprécie les conditions chaudes et ensoleillées).

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES **SOUVENT DÉCONSIDÉRÉES**





Aglais io © Yeturbih / SPIPOLL

ORTIE

Urtica dioica

Bien sûr, le moindre contact avec le dessous de ses feuilles libère des substances irritantes. Néanmoins, on lui pardonne très vite ce geste de défense, lorsque l'on fait la liste de ses qualités ! En faisant macérer ses feuilles on obtient un formidable stimulateur de croissance. En les cuisant, elles perdent leurs propriétés urticantes et nous enrichissent en vitamines A, C et en fer. D'autre part, une centaine d'espèces d'insectes sont plus ou moins liés à l'ortie. Parmi elles, on trouve une trentaine de lépidoptères (papillons de jour et de nuit), dont dix dépendent exclusivement de l'ortie pour leur survie.



CARDÈRE

Dipsacus fullonum

Cette plante est également appelée « Cabaret des oiseaux », car l'eau de pluie retenue à l'aisselle de ses feuilles attire certains oiseaux, qui viennent s'y abreuver. D'autres, comme le chardonneret élégant, préfèrent picorer ses graines.
Au XIXe siècle, ses capitules secs servaient à peigner et non carder la laine.
La chenille d'un papillon nocturne, semblable à un gros bourdon (*Hemaris tityus*), se nourrit de ses feuilles.

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Achillea millefolium	**Achille millefeuille**	20-70 cm		juin-octobre	
Agrimonia eupatoria	**Aigremoine**	30-60 cm		juin-septembre	
Agrostis capillaris	**Agrostide capillaire**	10-70 cm		juin-juillet	–
Agrostis stolonifera	**Agrostide stolonifère**	30-100 cm		juin-juillet	–
Ajuga reptans	**Bugle rampante**	10-40 cm		mai-août	
Alopecurus pratensis	**Vulpin des prés**	40-80 cm		mai-juin	–
Anthoxanthum odoratum	**Flouve odorante**	10-80 cm		mai-juin	–
Anthyllis vulneraria[1]	**Anthyllide vulnéraire**	50 cm		juin-septembre	
Arabis hirsuta	**Arabette poilue**	10-80 cm		mai-juillet	
Arctium lappa	**Grande bardane**	2 m		juillet-août	
Arctium minus	**Petite bardane**	80-120 cm		juillet-septembre	
Arrhenatherum elatius	**Fromental élevé**	60-200 cm		mai-août	–
Bellis perennis	**Pâquerette**	5-15 cm		janvier-décembre	
Blackstonia perfoliata	**Chlorette**	10-50 cm		mai-juillet	
Brachypodium rupestre	**Brachypode des rochers**	70-100 cm		Juin-Juillet	–
Briza media	**Brize intermédiaire**	30-60 cm		mai-juin	–
Bromopsis erecta	**Brome érigé**	50-100 cm		mai-juillet	–

1. Nombreux cultivars*

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
						
						
						
						
						
						
–						
–						

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Bromus hordeaceus	**Brome mou**	5-25 cm	1	mai-août	–
Calendula arvensis	**Souci des champs**	10-30 cm	1	mars-octobre	
Campanula rapunculus	**Campanule raiponce**	40-80 cm	2	mai-août	
Campanula rotundifolia	**Campanule à feuilles rondes**	10-50 cm		juin-août	
Cardamine pratensis	**Cardamine des prés**	20-40 cm		avril-juin	
Carex spicata	**Laîche en épis**	30-80 cm		mars-juillet	–
Centaurea decipiens	**Centaurée de Debeau**	40 cm		juin-septembre	
Centaurea scabiosa	**Centaurée scabieuse**	35-80 cm		juillet-août	
Centaurium erythraea	**Petite centaurée commune**	10-50 cm		juin-septembre	
Cichorium intybus	**Chicorée sauvage**	50-100 cm		juillet-octobre	
Cirsium vulgare	**Cirse commun**	50-150 cm	2	juin-septembre	
Clematis vitalba	**Clematite vigne blanche**	7-20 m	Grimpante	juin-août	
Coronilla varia	**Coronille bigarrée**	30-120 cm		mai-août	
Crepis capillaris	**Crépide capillaire**	20-80 cm	1	juin-novembre	
Cynodon dactylon	**Chiendent pied-de-poule**	10-40 cm		juillet-septembre	–
Cynosurus cristatus	**Cynosure crételle**	30-80 cm		mai-juillet	–
Dactylis glomerata subsp. glomerata	**Dactyle aggloméré**	20-100 cm		avril-septembre	–
Daucus carota	**Carotte sauvage**	30-80 cm	2 Pluriannuelle	juin-septembre	

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
						
–						
–			–			–
–						
						
						
						

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Dipsacus fullonum	**Cardère**	1 m	2	juillet-août	
Echium vulgare	**Vipérine**	30-80 cm	2	mai-août	
Epilobium angustifolium	**Epilobe en épis**	50-250 cm		juillet-août	
Erodium cicutarium	**Érodium à feuilles de cigue**	30 cm		mars-octobre	
Eryngium campestre	**Panicaut champêtre**	30-60 cm		juillet-septembre	
Euphorbia cyparissias	**Euphorbe petit-cyprès**	20-50 cm		avril-septembre	
Festuca ovina[1]	**Fétuque de Westphalie**	15-50 cm		mai-août	–
Festuca rubra	**Fétuque rouge**	30-80 cm		mai-juillet	–
Galium verum	**Gaillet jaune**	20-60 cm		juin-septembre	
Geranium dissectum	**Géranium découpé**	10-40 cm	1	mai-août	
Geum urbanum	**Benoîte commune**	20-60 cm		Mai-Septembre	
Helianthemum nummularium	**Hélianthème**	10-40 cm		mai-octobre	
Heracleum sphondylium	**Berce sphondyle**	1 m		juin-septembre	
Hippocrepis comosa	**Hippocrépide chevelue**	10-30 cm		avril-juillet	
Holcus lanatus	**Houlque laineuse**	40-80 cm		mai-août	
Hypericum perforatum	**Millepertuis perforé**	20-80 cm		juillet-août	

1. Nombreux cultivars*

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
						
						
						
						
						
			–			
–						

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Hypochaeris radicata	**Porcelle enracinée**	30-70 cm		juin-septembre	
Jacobaea vulgaris	**Séneçon de Jacob**	40-80 cm		juin-août	
Knautia arvensis	**Knautie des champs**	20-80 cm		Juin-août	
Lathyrus pratensis	**Gesse des prés**	30-80 cm		mai-août	
Lathyrus tuberosus	**Gesse tubéreuse**	30-80 cm		juin-septembre	
Leontodon hispidus	**Liondent hispide**	20-55 cm		mai-septembre	
Lepidium squamatum	**Corne-de-cerf écailleuse**	5-30 cm		mai-juillet	–
Leucanthemum ircutianum	**Marguerite**	20-80 cm		mai-août	
Linaria vulgaris	**Linaire commune**	30-80 cm		juin-septembre	
Lolium perenne	**Ivraie vivace**	20-60 cm		mai-octobre	
Lonicera periclymenum	**Lotier corniculé**	1-3 m		juin-septembre	
Lychnis flos-cuculi	**Oeil-de-perdrix**	30-90 cm		mai-août	
Lysimachia nummularia	**Lysimaque nummulaire**	10-60 cm		juin-août	
Malva moschata	**Mauve musquée**	30-60 cm		juin-septembre	
Malva sylvestris	**Mauve sylvestre**	30-50 cm		juin-septembre	
Matricaria chamomilla	**Camomille sauvage**	20-50 cm		mai-novembre	
Medicago lupulina	**Minette**	20-40 cm		avril-septembre	
Melilotus officinalis	**Melisse**	30-120 cm		juin-octobre	
Myosotis arvensis	**Myosotis des champs**	15-50 cm		mai-septembre	

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
						
	–					
						
						
						
–						
–						
–	–					
–	–	–	–	–	–	–

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Ononis spinosa	**Bugrane épineuse**	30-60 cm		juin-août	
Onopordum acanthium	**Onopordon faux-acanthe**	50-150 cm	2	juin-septembre	
Origanum vulgare	**Origan**	30-80 cm		juillet-septembre	
Papaver dubium	**Pavot douteux**	20-60 cm	1	mai-juillet	
Papaver rhoeas	**Coquelicot**	20-60 cm	1	mai-juillet	
Petrorhagia prolifera	**Œillet prolifère**	10-40 cm	1	mai-octobre	
Phleum pratense	**Fléole des prés**	20-80 cm		mai-août	–
Plantago coronopus	**Plantain corne-de-cerf**	5-40 cm	1	avril-octobre	–
Plantago lanceolata	**Plantain lancéolé**	10-60 cm		avril-octobre	–
Plantago major	**Grand plantain**	10-50 cm		mai-novembre	–
Plantago media	**Plantain moyen**	20-50 cm		juin-septembre	–
Poa pratensis	**Pâturin des prés**	20-80 cm		mai-août	–
Poa trivialis	**Pâturin commun**	40-100 cm		avril-juillet	–
Potentilla reptans	**Potentille rampante**	10-20 cm		juin-août	
Primula veris	**Primevère officinale**	15-35 cm		avril-juin	
Prunella vulgaris	**Herbe Catois**	5-45 cm		juin-septembre	
Ranunculus acris	**Bouton d'or**	30-60 cm		mai-septembre	
Ranunculus bulbosus	**Bouton d'or**	20-60 cm		avril-juillet	

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
						
						
						
						
						
			–	–		
			–			
			–			
			–			

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Ranunculus repens	**Renoncule rampante**	20-50 cm		mai-septembre	
Reseda luteola	**Réséda jaune**	20-60 cm		mai-septembre	
Rumex acetosa	**Oseille des prés**	30-100 cm		mai-septembre	–
Salvia pratensis	**Sauge des prés**	35-80 cm		mai-juillet	
Scabiosa columbaria	**Scabieuse colombaire**	30-80 cm		juillet-octobre	
Schedonorus pratensis	**Fétuque des prés**	40-100 cm		mai-juillet	–
Silene latifolia	**Compagnon blanc**	100 cm		juin-septembre	
Silene vulgaris	**Silene enflée**	20 cm		mai-septembre	
Stachys recta	**Épiaire droite**	20-60 cm		juin-septembre	
Stellaria graminea	**Stellaire graminée**	30-60 cm		juin-juillet	
Tanacetum vulgare	**Tanaisie commune**	80-120 cm		juillet-septembre	
Taraxacum section ruderalia	**Pissenlit**	0-50 cm		mai-juin	
Torilis arvensis	**Torilis des champs**	50 cm		juillet-septembre	
Tragopogon dubius	**Salsifis douteux**	25-50 cm		mai-juin	
Tragopogon pratensis	**Salsifis des prés**	30-80 cm		mai-juillet	
Trifolium arvense	**Trèfle des champs**	5-40 cm		juin-septembre	
Trifolium campestre	**Trèfle champêtre**	5-50 cm		mai-septembre	
Trifolium dubium	**Trèfle douteux**	5-30 cm		mai-septembre	

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
						
						
						
						
–						
						
			–	–	–	–
–						
–			–	–	–	–
			–	–		
			–	–		

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Trifolium fragiferum	**Trèfle porte-fraises**	10-30 cm		juin-septembre	
Trifolium pratense	**Trèfle des prés**	10-50 cm		mai-septembre	
Tripleurospermum inodorum	**Matricaire inodore**	20-40 cm		mai-septembre	
Trisetum flavescens	**Trisète commune**	40-100 cm		mai-août	–
Tussilago farfara	**Tussilage**	10-20 cm		mars-avril	
Urtica dioica	**Ortie dioique**	50-100 cm		juin-octobre	–
Verbascum blattaria	**Molène blattaire**	40-100 cm		juin-septembre	
Verbascum thapsus	**Bouillon blanc**	50-200 cm		juin-novembre	
Verbena officinalis	**Verveine officinale**	40-80 cm		juin-octobre	
Vicia cracca	**Vesce cracca**	1-2 m		juin-août	

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
						
						
						
						
						
–						



Cornus sanguinea

#4
PLANTONS **DES HAIES**

Les haies champêtres présentent de très nombreux avantages : elles sont adaptées aux conditions climatiques locales, protègent du vent, piègent les nitrates et limitent le ruissellement.

Elles sont utilisées par la faune comme abri, source de nourriture, lieu de reproduction ou encore comme poste d'affût par les rapaces.

Les épineux (Prunellier, Aubépine, etc.) offrent une protection efficace aux oiseaux nicheurs. D'autres espèces (Ronce, Sureau, Fusain, ...) ont des tiges remplies de moelle, que les abeilles solitaires creuseront pour y élire domicile et déposer leurs larves.

Bien plus esthétiques que des haies monospécifiques de conifères, elles offrent une nouvelle palette de couleurs à chaque saison !

CHANGEONS DU « BÉTON VERT »

Les haies de Thuyas, Cyprès et Lauriers palme sont si denses qu'elles ne permettent pas à la faune de s'y abriter. Ces espèces qui appauvrissent le sol sont souvent affaiblies par des tailles sévères et répétées et deviennent sensibles aux maladies. Les parasites n'ont alors aucun mal à se propager rapidement sur plusieurs mètres linéaires d'une même espèce ! À cela s'ajoute beaucoup d'effort et d'énergie pour tenter de maîtriser ces végétaux à croissance rapide. Et pour couronner le tout, les déchets de taille ne sont pas valorisables, car ils acidifient le sol ou encrassent les conduits de cheminée.

Ces murs sans vie, d'un vert uniforme, ceinturent encore bon nombre de jardins ou de résidences.
Les espèces proposées dans ce guide vous invitent à dire adieu à l'uniformité et à changer de cette monotonie !

LA HAIE TAILLÉE

Maintenue à 2 m par des tailles régulières, elle peut être utilisée en limite de propriété. Bien évidemment cette haie est constituée d'espèces qui supportent d'être sévèrement rabattues. Les produits de taille sont, à l'inverse des Thuyas ou Cyprès, utilisables en paillis. L'alternance de végétaux à feuillage caduc, persistant (Houx, Troène) ou marcescents* (Hêtre, Charme) permettra de conserver un aspect brise-vue en hiver.

Entretien : un ou deux ans après la plantation, il sera nécessaire de rabattre les arbustes d'un tiers, voire de la moitié de leur taille, afin de densifier le feuillage à la base de la haie. Par la suite, chaque année, l'opération se résume à une taille de forme.



LA HAIE LIBRE

Plantés sur 2 rangs, en quinconce, les végétaux peu taillés offrent une floraison abondante et une grande variété de baies.Préférez des jeunes plants à racines nues (60 à 80 cm de hauteur), plus vigoureux. N'oubliez pas de pailler le sol la première année pour limiter la concurrence des herbacées et conserver l'humidité aux pieds des arbustes. Bordez la haie d'une zone fauchée ou d'un massif de fleurs pour créer une mosaïque d'habitats (ou niches écologiques) pour la faune. Taillez de fin août à décembre, afin de ne pas gêner la nidification des oiseaux.Enfin, rassemblez les feuilles mortes au pied de la haie pour dynamiser l'activité biologique du sol et offrir un abri aux espèces qui hivernent (ex. : hérisson).

Entretien : si l'espace le permet, il se limite à éclaircir les couronnes des arbres et arbustes, si le besoin s'en faisait sentir. Cela consiste à réduire le volume de la haie en coupant quelques branches au niveau des ramifications, tout en respectant le port naturel de l'arbre.



Illustrations © Boris Transinne

LE BAL DES COULEURS

En février-mars, le Noisetier est le premier à ouvrir la danse, en arborant ses précieux chatons. Il est rapidement suivi par les Saules, puis le Cornouiller mâle, qui fait apparaitre de discrètes mais somptueuses fleurs jaunes. Le Prunellier, quant à lui, se couvre de fleurs dès le mois suivant.

En mai, c'est autour de l'Aubépine, des Viornes et du Sureau de se parer de blanc, tandis que l'Églantier offre ses fleurs roses aux butineurs.

Au milieu de l'été, l'envoûtant parfum du Chèvrefeuille vient s'ajouter à cette féérie de couleurs. Août et septembre voient murir les fruits du Sureau et les premières noisettes.

L'automne apporte une incroyable collection de baies : couleur d'olive mûre pour celles du Troène et pour les Cornouilles, rouge vif pour celles de la Viorne obier !

Elles ont fort à faire pour concurrencer les fruits roses et oranges apparus sur le Fusain. Les baies bleues du Prunellier sont les dernières à arriver à maturité.

Quant au Lierre, il offre aux pollinisateurs leurs dernières fleurs de la saison. Les rameaux pourpres du Cornouiller et le feuillage violacé du Fusain contrastent avec le tapis jaune-orangé de feuilles tombées au sol. En décembre et janvier, celles du Charme restent accrochées aux branches. Enfin, les fruits du Lierre et du Houx, posés sur un feuillage vert luisant, ferment cette valse à mille temps, qui ne cessera jamais de nous émerveiller !



Prunellier

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES **DE HAIES**



CHARME

Carpinus betulus

Incontournable de la haie taillée, le charme rejette vigoureusement de souche lorsqu'il est coupé au ras du sol. Son feuillage dense et opaque se flétrit à l'automne, tout en restant accroché aux rameaux.



ÉRABLE CHAMPÊTRE

Acer campestre

L'érable champêtre s'accommode de la plupart des terrains, qu'ils soient calcaires, pauvres et même relativement secs.
Au printemps ses grappes de fleurs offrent aux abeilles un excellent nectar. À l'automne son feuillage vert sombre prend une teinte jaune citron. Les excroissances ligneuses qui ornent ses jeunes rameaux font penser aux colonnes de la Grèce antique. Tout comme le charme, il supporte des tailles sévères.



NOISETIER

Corylus avellana

Les abeilles apprécient la floraison précoce de ses chatons, autant que nous apprécions ses fruits. Cet arbuste est important pour la survie de la faune sauvage, à laquelle il sert de gîte et de couvert. Il est très rustique et s'adapte aussi bien à la haie libre qu'à la haie taillée.



CORNOUILLER MÂLE

Cornus mas

Cet arbuste est parfaitement adapté aux sols calcaires. Sa floraison jaune vif vient égayer le début du printemps. Ces fruits comestibles (les cornouilles) prennent une teinte rouge-vermillon à la fin des vacances estivales.



CORNOUILLER SANGUIN

Cornus sanguinea

Ses fleurs blanches sont très décoratives, tout comme ses rameaux rouge-violacé sous les rayons du soleil. Son feuillage prend également de très belles teintes à l'automne. C'est à cette saison qu'il porte ses grappes de fruits noirs qui font le régal des oiseaux. Nombreux cultivars*.



CLÉMATITE BLANCHE

Clematis vitalba

Cette liane sauvage peut grimper jusqu'à 20 m. En été ses fleurs dégagent un parfum très agréable. Ses fruits plumeux persistent longtemps et offrent un magnifique spectacle dès les premières gelées.

LES AUBÉPINES

Souvent utilisées en haie défensive, les aubépines n'en sont pas moins de très beaux arbustes à la floraison généreuse. Leurs feuilles prennent des teintes variées du printemps à l'automne. Enfin, elles s'ornent de magnifiques baies rouges de la fin de l'été jusqu'au début de l'hiver.



AUBÉPINE MONOGYNE

Crataegus monogyna



AUBÉPINE À DEUX STYLES

Crataegus laevigata



CHÈVREFEUILLE DES BOIS

Lonicera periclymenum

C'est le soir venu qu'il exhale tous ses parfums, attirant ainsi des papillons nocturnes, seuls capables avec leur longue trompe de puiser le précieux nectar.



FUSAIN D'EUROPE

Euonymus europeaus

Ses jeunes rameaux verts ont quatre angles bordés de liège. À l'automne ses feuilles virent au rouge écarlate, mais ce sont surtout ses fruits qui attirent tous les regards. Les « bonnets d'évêque » roses renferment des graines orange vif, aussi belles que toxiques.



PRUNELLIER

Prunus spinosa

Ses épines protègent les oiseaux des prédateurs. Ses fleurs attirent de nombreux insectes, car elles apparaissent tôt, à une période où les sources de nectar sont encore rares. Plusieurs chenilles de papillons se nourrissent de son feuillage. Ses fruits astringents ne peuvent être consommés (en gelée ou en compote) qu'après les premiers gels. En haie libre, surveillez son développement, car il peut rapidement former un taillis impénétrable !

LES VIORNES

Mise en garde : il existe de très nombreux cultivars* des deux espèces suivantes, indigènes* dans le bassin parisien.



VIORNE LANTANE

Viburnum lantana

Ses feuilles ovales sont épaisses et velues sur le dessous. Ses multiples fleurs blanches forment d'élégants bouquets aplatis.
Ses fruits d'abord verts, prennent une couleur rouge, puis noire. Les oiseaux en raffolent.



VIORNE OBIER

Viburnum opulus

Une floraison blanche et parfumée au printemps, des teintes flamboyantes à l'automne, des baies très recherchées par les oiseaux en hiver, autant de raison de planter la Viorne obier !
À condition toutefois de ne pas la confondre avec une variété horticole et stérile comme la célèbre « boule de neige ».



GENÊT À BALAIS

Cytisus scoparius

Il se couvre d'une multitude de fleurs jaunes pollinisées par les bourdons. Celles-ci ne s'ouvrent qu'après le passage de l'insecte. Il est parfaitement adapté aux sols pauvres et sableux.



GENÉVRIER

Juniperus communis

Rustique, peu exigeant, le Genévrier s'adapte à toutes les expositions. Ses cônes femelles, d'abord verts, puis sombres et bleuâtres, sont incontournables dans la choucroute (baies de genièvre) !



FRAMBOISIER

Rubus idaeus

Si nous sommes très friands de ses fruits, certains papillons de nuit se nourrissent quant à eux de ses feuilles. Nombreuses variétés horticoles.

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Acer campestre	**Érable champêtre**	10 m		mai-juin	
Carpinus betulus	**Charme**	15-25 m		avril-mai	–
Clinopodium vulgare	**Sariette commune**	30-70 cm		juillet-septembre	
Cornus mas	**Cornouiller mâle**	2-5 m		février-avril	
Cornus sanguinea ssp sanguinea[1]	**Cornouiller sanguin**	1-3 m		mai-juin	
Corylus avellana	**Noisetier**	2-5 m		janvier-mars	–
Crataegus laevigata	**Aubépine épineuse**	2-4 m		avril-mai	
Crataegus monogyna	**Aubépine monogyne**	2-4 m		mai-juin	
Cytisus scoparius	**Genet à balais**	1-3 m		mai-juin	
Digitalis purpurea	**Digitale pourpre**	50-100 cm		mai-septembre	
Dioscorea communis	**Sceau de Notre Dame**	1-3 m		mars-juillet	
Euonymus europaeus	**Fusain d'Europe**	3-8 m		avril-mai	
Fragaria vesca	**Fraisier**	5-30 cm		Mai-Juin	
Frangula alnus	**Bourgène**	1-5 m		Mai-Juin	
Genista tinctoria	**Genêt des teinturiers**	30-100 cm		mai-août	
Glechoma hederacea	**Lierre terrestre**	5-25 cm		mars-mai	
Humulus lupulus	**Houblon**	2-5 m		Juin-Septembre	

1. Nombreux cultivars*

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
						
						
						
						
						
						
–						
–						
		–				

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Hypericum hirsutum	**Millepertuis velu**	40-100 cm		juin-septembre	
Ilex aquifolium	**Houx**	2-10 m		Mai-Juin	
Juniperus communis	**Genévrier commun**	4-10 m		Avril-Mai	–
Ligustrum vulgare	**Troène commun**	1-3 m		mai-juillet	
Lonicera periclymenum	**Chevrefeuille des bois**	1-3 m		juin-septembre	
Prunus mahaleb	**Cerisier de Ste Lucie**	1-4 m		avril-mai	
Prunus spinosa	**Prunellier**	1-4 m		avril-mai	
Pyrus communis[1]	**Aigrin**	7-15 m		avril-mai	
Rhamnus cathartica	**Nerprun purgatif**	2-4 m		mai-juin	
Rosa arvensis	**Rosier rampant**	5 m		mai-juillet	
Rosa canina	**Eglantier**	1-3 m		mai-juillet	
Rubus caesius	**Ronce bleuatre**	50-100 cm		juin-juillet	
Rubus fruticosus	**Ronce des bois**	1-7 m		mai-août	
Rubus idaeus[1]	**Framboisier**	1,5-2 m		mai-juillet	
Salix atrocinerea	**Saule à feuilles d'Olivier**	12 m		janvier-mars	–
Salix caprea	**Saule marsault**	3-10 m		mars-avril	–
Salix cinerea	**Saule cendré**	2-6 m		mars-avril	–

1. Nombreuses variétés horticoles

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
						
						
–						
						
						
						
–						

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Sambucus nigra	**Sureau noir**	2-6 m		juin-juillet	
Solanum dulcamara	**Douce amère**	1-2 m		juin-septembre	
Torilis japonica	**Torilis faux-cerfeuil**	50-100 cm		mai-août	
Ulmus minor[1]	**Petit orme**	30-35 m		mars-avril	–
Viburnum lantana	**Viorne lantane**	1-2 m		avril-mai	
Viburnum opulus	**Viorne obier**	2-4 m		mai-juin	
Vicia sepium	**Vesce des haies**	30-80 cm		mai-septembre	

1. Nombreux cultivars

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
						
						
						
						
–						
				–		



Daucus carota

#5 VÉGÉTALISONS **LE BÂTI**

VÉGÉTALISER LES TOITS, VRAIMENT !

Si la préservation des espaces verts en pleine terre est la priorité, le bâti peut représenter des surfaces complémentaires pour la végétalisation, notamment les toitures en milieu urbain dense. Si le succès de ces ouvrages va grandissant, la majorité d'entre elles sont encore conçues de façon industrielle, via des systèmes pré-cultivés, comme les toitures dites « extensives », réalisées avec un substrat à dominante minérale (pouzzolane, perlite) de faible épaisseur (3 à 5 cm) et une végétation souvent composée majoritairement de sédum, principalement en raison de leur faible coût, de leur légèreté et de leur faible entretien. Avec une exigence croissante pour la biodiversité, d'autres modes de conception ont vu le jour, en essayant de reproduire sur les toits des systèmes plus adaptés aux conditions locales. Les écologues préconisent aujourd'hui de respecter certains principes de conception dans leur cahier des charges, notamment :

- Limiter l'emploi de systèmes pré-cultivés en privilégiant la plantation en micro-mottes ou en semis, en choisissant sa propre composition floristique ;
- Privilégier les variétés locales, disponibles auprès de quelques fournisseurs, ou demander au concepteur de s'inspirer des milieux alentours pour créer la toiture végétaliser (utilisation d'un substrat local, implantation de végétaux prélevés à proximité, etc.)
- Diversifiant les strates végétales quand c'est possible et faire varier les profondeurs de substrat pour créer des conditions différentes pour la faune ;
- Une profondeur de substrat supérieure à 8 cm permet de retenir un peu l'eau de pluie (en Île-de-France les financements de l'Agence de l'Eau Seine Normandie exigent cette profondeur minimale). Augmenter la profondeur jusqu'à 30 cm peut permettre d'accroître la richesse floristique ;

- Éviter l'utilisation de terres agricoles importées et privilégier des substrats de récupération (mélanges de matériaux concassés avec compost ou terre de récupération) ;
- Certains aménagements particuliers peuvent être favorables à plusieurs espèces, comme les enrochements, le bois mort ou éventuellement un point d'eau (mare) ou un hôtel à insectes sur le toit ;
- Si la toiture n'est pas cultivée, il n'est pas nécessaire d'arroser (même si la toiture change avec les saisons !) ;
- Un entretien trop fréquent peut porter atteinte à la biodiversité (fauche ou tontes, piétinement). Il est conseillé de pratiquer un entretien minimaliste, voire simplement un contrôle (ligneux indésirables, déchets, fauche annuelle) ;
- Pour réussir le projet, mieux vaut exiger lors de l'appel d'offre la séparation des lots entre l'étanchéité et la végétalisation des toitures.



Toiture de la Seine Musicale à Boulogne-Billancourt © Marc Barra

VÉGÉTALISATION DES FAÇADES : ALLER AU PLUS SIMPLE

À l'instar des toitures, les murs et les façades représentent des surfaces supplémentaires pour la végétation urbaine. Il existe une très grande variété de systèmes de végétalisation des murs, allant des murs modulaires irrigués nécessitant une ingénierie complexe aux plantes grimpantes pouvant pousser directement à même la façade. Au-delà de l'aspect esthétique, il est conseillé de privilégier des systèmes simples ne nécessitant pas un arrosage intégré ni un entretien fréquent, tout cela augmentant le bilan écologique de l'ouvrage.



Mur végétalisé © Marc Barra

Il est préférable (et bien moins coûteux !) de privilégier les plantes grimpantes, dont l'attractivité pour la biodiversité est depuis longtemps avérée, et pouvant s'adapter à tout type de situation, avec des supports simples.

En plus de leur facilité d'installation, les plantes grimpantes créent un microclimat près des murs qui régule la température et l'humidité relative, cela participe d'autant à la diminution des effets d'îlot de chaleur en période estivale. Elles sont un refuge et une source de nourriture pour de nombreux pollinisateurs sauvages. On leur prête souvent à tort des actions de dégradation des murs alors qu'elles empêchent les rayons ultraviolets, la pluie et les polluants atmosphériques d'atteindre directement le mur, ce qui protège les matériaux de l'érosion physique et chimique.

Leur installation est relativement simple :

- Prévoir des espaces en pleine terre au pied des constructions où sera plantée la végétation ;
- Mélanger plusieurs espèces sur toute une façade ;
- Choisir des espèces de plantes adaptées au climat local (proscrire l'irrigation hors période d'installation des végétaux).

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES **DU BÂTI**



GRANDE CHÉLIDOINE

Chelidonium majus

Le suc qui s'échappe quand on casse la feuille ou tige contient une trentaine d'alcaloïdes toxiques qui possède des propriétés antimitotiques. C'est en appliquant plusieurs fois ce latex sur les verrues (ainsi que les durillons et les cors) que celles-ci sont détruites rapidement, d'où son surnom d'herbe aux verrues.



CAPILLAIRE DES MURAILLES

Asplenium trichomanes

Cette petite fougère pousse sur les murs, dans les fissures de rocher, ou dans des lieux ombragés très rarement exposés au soleil. C'est pourquoi on la trouve dans les creux les plus insolites, poussant sur une très fine couche de terre végétale, très souvent sur support calcaire.



CYMBALAIRE DES MURS

Cymbalaria muralis

Comme l'indique son nom, elle apprécie surtout les murs et les lieux rocheux, avec une petite préférence pour le calcaire, ainsi que les villes pour leurs températures plus clémentes.



ORPIN BLANC

Sedum album

C'est avec cette espèce à fleurs blanches et à suc non âcre que l'on prépare un onguent dit « *populeum* » aux vertus cicatrisantes et adoucissantes. Il est idéal pour être installé le long ou sur les murs, sur les toitures pour former en été une mer de minuscules fleurs blanches étoilées.



ORPIN ÂCRE

Sedum acre

Ce sédum est idéal pour être glissé dans les interstices des murets, dans les dallages ou former des coussins le long des allées et dans les rocailles ou sur les toitures végétalisées. C'est l'un des plus petits sédums mais aussi l'un des plus envahissants !



RENOUÉE DES OISEAUX

Polygonum aviculare

Elle doit son nom à ses graines particulièrement appréciées par les oiseaux. C'est une plante mellifère et médicinale très fréquente dans les jachères, les bords des chemins et les interstices de toutes sortes.

LISTE DES **ESPÈCES DE TOITURE**

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Allium vineale	**Ail des vignes**	30-80 cm		juin-août	
Anisantha diandra	**Brome à deux étamines**	25-60 cm		mai-juillet	–
Anisantha tectorum	**Brome des toits**	20-60 cm		mai-août	–
Arenaria serpyllifolia	**Sabline à feuilles de serpolet**	5-25 cm		mai-septembre	
Catapodium rigidum	**Pâturin rigide**	5-30 cm		mai-juillet	–
Chaenorrhinum minus	**Petite linaire**	5-40 cm		mai-septembre	
Crepis capillaris	**Crépide capillaire**	20-80 cm		juin-septembre	
Daucus carota	**Carotte sauvage**	30-80 cm		juin-septembre	
Epilobium tetragonum	**Épilobe à tige carrée**	30-80 cm		juin-septembre	
Erodium cicutarium	**Érodium à feuilles de cigue**	30 cm		mars-octobre	
Ervum tetraspermum	**Lentillon**	20-50 cm		mai-juillet	
Geranium pusillum	**Géranium fluet**	10-40 cm		mai-septembre	
Geranium rotundifolium	**Géranium à feuilles rondes**	10-40 cm		avril-septembre	
Hypericum perforatum	**Millepertuis perforé**	20-80 cm		juillet-août	
Hypochaeris radicata	**Porcelle enracinée**	30-70 cm		juin-septembre	
Kickxia elatine	**Linaire élatine**	10-40 cm		juin-octobre	
Kickxia spuria	**Linaire bâtarde**	10-50 cm		mai-octobre	

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
						
						
						
						
						
–						
–	–	–	–	–	–	–
–						
–						

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Leontodon saxatilis	**Liondent faux-pissenlit**	5-30 cm		mai-octobre	
Linaria vulgaris	**Linaire commune**	30-80 cm		juin-septembre	
Medicago lupulina	**Minette**	20-40 cm		avril-septembre	
Medicago minima	**Luzerne naine**	5-40 cm		mai-juillet	
Origanum vulgare	**Origan**	30-80 cm		juillet-septembre	
Ornithopus perpusillus	**Ornithope délicat**	10-30 cm	 Pluriannuelle	mai-septembre	
Petrorhagia prolifera	**Dianthus prolifer**	10-40 cm		mai-octobre	
Pilosella officinarum	**Piloselle**	1-3 m		mai-septembre	
Poa compressa	**Pâturin comprimé**	20-50 cm		juin-juillet	–
Polygonum aviculare	**Renouée des oiseaux**	10-80 cm		mai-novembre	
Potentilla reptans	**Potentille rampante**	10-20 cm		juin-août	
Rumex acetosella	**Petite oseille**	10-50 cm		avril-septembre	–
Sagina apetala	**Sagine apétale**	3-10 cm		mai-octobre	
Sagina procumbens	**Sagine couchée**	3-10 cm		avril-octobre	
Saxifraga tridactylites	**Saxifrage à trois doigts**	2-12 cm		avril-juin	
Sedum acre	**Poivre de muraille**	4-8 cm		mai-août	
Sedum album	**Orpin blanc**	10-30 cm		juin-septembre	
Sedum rupestre	**Orpin réfléchi**	20-40 cm		juin-août	

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
–						
						
						
						
						
						
–	–					
			–	–		

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Thymus praecox	**Thym précoce**	5-25 cm		juin-août	
Trifolium arvense	**Trèfle des champs**	5-40 cm		juin-septembre	
Vicia hirsuta	**Vesce hérissée**	20-60 cm		avril-septembre	
Viola arvensis	**Pensée des champs**	10-20 cm		mars-juillet	
Vulpia myuros	**Vulpie queue-de-rat**	20-60 cm		avril-juillet	–

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
		–	–	–	–	–
			–	–		
				–	–	
				–	–	
				–	–	

LISTE DES **ESPÈCES DE MUR**

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉGÉTATIF	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Arenaria serpyllifolia	**Sabline à feuilles de serpolet**	5-25 cm	1 2	mai-septembre	
Asplenium ceterach	**Cétérach**	5-15 cm		Toute l'année	–
Asplenium ruta-muraria	**Doradille rue des murailles**	5-20 cm		Toute l'année	–
Asplenium trichomanes	**Capillaire des murailles**	5-20 cm		juillet-août	–
Catapodium rigidum	**Pâturin rigide**	5-30 cm	1	mai-juillet	–
Chelidonium majus	**Grande chélidoine**	30-80 cm		avril-octobre	
Cymbalaria muralis	**Cymbalaire des murs**	10-80 cm		mai-octobre	
Dryopteris filix-mas	**Fougère mâle**	30-120 cm		juin-septembre	–
Epilobium tetragonum	**Épilobe à tige carrée**	30-80 cm		juin-septembre	
Hedera helix	**Lierre grimpant**	3-30 cm		Septembre-Novembre	
Polypodium vulgare	**Réglisse des bois**	10-50 cm		août-septembre	–
Saxifraga tridactylites	**Saxifrage à trois doigts**	2-12 cm	1	avril-juin	
Sedum acre	**Poivre de muraille**	4-8 cm		mai-août	
Sedum album	**Orpin blanc**	10-30 cm		juin-septembre	
Sedum rupestre	**Orpin réfléchi**	20-40 cm		juin-août	
Vulpia myuros	**Vulpie queue-de-rat**	20-60 cm	1	avril-juillet	–

OFFRE EN NECTAR ET/OU POLLEN	MODE DE POLLINISATION	MODE DE DISPERSION DES SEMENCES	HUMIDITÉ DU SOL	LUMIÈRE	NITRO-PHILIE	PH
						
						
						
						
						
						
–						
			–	–		
				–	–	

BIBLIOGRAPHIE

Albouy V., Devinck D., Melbeck D. 1997. *Créer des refuges à insectes - Dossier technique de la Gazette des Terriers*, Fédération des clubs CPN. 40 p.

Allard B., Gravrand I 2006. *Flore spontanée des villes et des villages - Les cahiers du patrimoine naturel n°10*, Conservatoire du Patrimoine naturel de la région Centre, 6 p.

Arnal G. 1996. *Les plantes protégées d'Île-de-France*, éditions Biotope, 352 p.

Arnal G. 2013. *Flore des coteaux de la Seine autour de la Roche-Guyon*, éditions de l'Amandier, 477 p.

Arnal G., Anglade-Garnier J 2015. *Flore et végétation de l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines et de ses abords : Les plantes sauvages d'une zone humide francilienne héritée de Louis xiv, devenue urbaine*, Réserve naturelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, 780 p.

Arnal G., Guittet J. 2004. *Atlas de la flore sauvage du département de l'Essonne*, éditions Biotope, 608 p.

Auvert S., Filoche S., Rambaud M., Beylot A., Hendoux F 2011. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France*. Paris. 80 p.

Bournérias M., Arnal G., Bok C. 2001. *Guide des groupements végétaux de la région parisienne*, éditions Belin. 640p.

Couplan F., Faini P 2010. *Plantes urbaines*, Sang de la terre, 254 p.

Decocq O., Dewitte T., Lecalvez V., Melbeck D. 1998. *Créer une mare - Dossier technique de la Gazette des Terriers*, Fédération des clubs CPN. 68 p.

FCPN 2004. *Exposition Jardin sauvage* - Collection connaître et protéger la nature

Fédération des clubs CPN

Fernez T., Causse G. 2015. *Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France*. 2015. CBNBP - MNHN, DRIEE Île-de-France. 89p.

Fernez T., Lafon P., Hendoux F. (coord) 2015. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. CBNBP - MNHN, DRIEE Île-de-France. 2 volumes : méthodologie : 68 p + Manuel pratique : 224 p.

Filoche S., Arnal A., Moret J. 2005. *L'Atlas de la flore sauvage du département de la Seine-Saint-Denis*, éditions Biotope, 504 p.

Jauzein P. 2011. *Flore des champs cultivés*, éditions Quae, 898 p.

Jauzein P., Nawrot O. 2011. *Flore d'Île-de-France*, éditions Quae, 972 p.

Jauzein P., Nawrot O. 2013. *Flore d'Île-de-France : Clés de détermination, taxonomie, statuts*, éditions Quae, 608 p.

Liagre F. 2006. *Les haies rurales : rôles – création – entretien*, éditions France agricole, 320 p.

Loriot Prévost C., WhiteT. J., Ottenheimer-Maquet L. 1990. *Le long des haies au fil du temps*, éditions Gallimard, 46 p.

Machon N., Motard E. *et al.* 2012. *Sauvages de ma rue - Guide des Plantes sauvages des villes de France*, coédition Le Passage - MNHN, 416 p.

Moret J., Filoche S., Perriat F. 2010. *Atlas de la flore sauvage du département du Val-de-Marne*, éditions Biotope, 480 p.

Muratet A. 2017. *Flore de friches urbaines*, éditions Xavier Barral. 464 p.

Perriat F., Filoche S., Hendoux F. 2015. *Atlas de la flore patrimoniale du Val d'Oise*, éditions Biotope, 368 p.

Vergriete Y., Labrecque M. 2007. *Rôles des arbres et des plantes grimpantes en milieu urbain : revue de littérature et tentative d'extrapolation au contexte montréalais*, IRBV, 36 p.

GLOSSAIRE

Anémochorie
L'anémochorie est la dispersion par le vent des graines. C'est le mode de dispersion principal d'environ 90 % des espèces végétales.

Anthère
L'anthère est la partie terminale de l'étamine, organe mâle de la fleur, qui produit et renferme le pollen.

Anthropisé
Un milieu est dit anthropisé quand il s'éloigne de son caractère naturel à cause notamment des activités humaines.

Autochorie
Les plantes pratiquant l'autochorie dispersent elles-mêmes leurs graines par des moyens mécaniques souvent brusques.

Barochorie
Une plante barochore dissémine ses fruits et graines par gravité.

Biodiversité
La biodiversité représente la diversité des écosystèmes, des espèces et des gènes dans l'espace et dans le temps, ainsi que les interactions au sein de ces niveaux d'organisation et entre eux.

Capitule
Le capitule est un ensemble de fleurs. Il est notamment caractéristique de la famille des Astéracées,comme la Marguerite par exemple, où ce que l'on prend à première vue pour une « fleur » est en réalité plusieurs fleurs minuscules réunies en inflorescences.

Cavicole
Cavicole se dit des espèces qui vivent dans les cavités ménagées dans les arbres.

Continuités écologiques
Les continuités écologiques permettent la circulation des espèces et leur accès aux zones de reproduction, de croissance, d'alimentation ou d'abri. Elles facilitent ainsi l'accomplissement de leur cycle de vie.

Cultivar
Variété d'une espèce végétale obtenue artificiellement et cultivée.

Dyszoochorie
La dyszoochorie correspond au transport des graines qui ont des substances de réserves à offrir aux animaux, et qui sont oubliées ou perdues par ceux-ci.

Endozoochorie
L'endozoochorie correspond à l'ingestion des graines par les animaux qui sont ensuite rejetées après digestion dans les excréments.

Epizoochorie
L'epizoochorie correspond au transport des graines par les poils ou les plumes des animaux.

Espèce cultivée
Une plante cultivée est une plante qui n'existe pas dans les milieux naturels et qui ne se reproduit que dans des habitats (jardins, parcs, pelouses, etc.) créés par l'homme et avec l'intervention de l'homme.

Espèce exotique
Une plante exotique est une plante délibérément introduite ou qui s'est installée accidentellement dans une aire distincte de son aire d'origine. Une plante exotique n'est pas nécessairement envahissante.

Espèce indigène
Une plante indigène est une plante qui pousse spontanément dans une région donnée sans l'intervention de l'homme.

Espèce spontanée
Une plante spontanée est une plante qui se développe et se reproduit sans l'intervention de l'homme.

Héliophile
Les végétaux dits héliophiles (du grec helios : soleil, et philos : qui aime) sont ceux qui ne poussent de manière optimale qu'en pleine lumière.

Hydrochorie
L'hydrochorie correspond à la dispersion des graines par l'eau. Ce mode de dispersion concerne en premier lieu les plantes aquatiques, mais aussi quelques espèces terrestres.

Hygrophile
Une plante hygrophile est une plante qui préfère ou exige des milieux humides.

Marcescent
Les feuilles d'un arbre marcescent se dessèchent mais restent accrochées aux rameaux.

Mellifère
Les plantes mellifères produisent des substances récoltées par les insectes butineurs (nectar et pollen) pour leur nourriture ou celle de leurs larves.

Mucilage
Substance végétale qui gonfle au contact de l'eau, en prenant une consistance visqueuse, parfois collante, semblable à la gélatine. Certaines plantes carnivores (ex : Drosera) piègent les insectes à l'aide d'un mucilage adhésif.

Myrmécochorie
La myrmécochorie est un mode de dispersion des graines par les fourmis qui les transportent entre leurs mandibules.

Nom vernaculaire
En biologie, un nom vernaculaire ou nom commun est un nom usuel, en langue locale, donné à une ou plusieurs espèces animales ou végétales dans son pays ou sa région d'origine.

Ripisylve
Terme qui désigne la végétation arborée des bords d'un cours d'eau. La ripisylve contribue non seulement à la bonne qualité biologique du milieu en diversifiant les habitats, mais permet aussi de stabiliser les berges et de filtrer une partie des éléments polluants.

POUR ALLER **PLUS LOIN**

CONTACTER DES ASSOCIATIONS NATURALISTES (LISTE NON EXHAUSTIVE)

- ANCA Les Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron *www.anca-association.org*
- ANVL Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau *www.anvl.fr*
- ANY Association des Naturalistes des Yvelines *www.any78.org*
- ATENA 78 *www.terroir-nature78.org/accueil/index.html*
- CERF Centre d'Etudes de Rambouillet et de sa Forêt *www.cerf78.fr*
- Environnement 92 *environnement92.fr*
- LPO Ligue pour la protection des Oiseaux d'Île-de-France *ile-de-france.lpo.fr*
- NaturEssonne *www.naturessonne.fr/index.php?id=2*
- OPIE Office pour les insectes et leur environnement *www.insectes.org*
- Seine-et-Marne Environnement *me77.fr*
- SNPN Société Nationale de Protection de la Nature *www.snpn.com*
- Société Herpétologique de France *lashf.org*

CONSULTER DES PROFESSIONNELS POUR SE PROCURER LES PLANTS ET GRAINES/ AMÉNAGER/ GÉRER (LISTE NON EXHAUSTIVE)

- CAUE d'Île-de-France *www.caue-idf.fr* (conseils, expertises)
- CBNBP *cbnbp.mnhn.fr* (conseils, expertises)
- ESPACES *www.association-espaces.org* (aménagements, gestion)
- ÉTUDES ET CHANTIERS IDF *etudesetchantiers.org/ile-de-france* (aménagements, gestion)
- GIE DES « PÉPINIERES FRANCILIENNES » *pepinieres-franciliennes.com* (production)
- HALAGE *www.halage.fr* (aménagements, gestion)
- INTERFACE FORMATION *www.interface-formation.net* (aménagements, gestion)
- PARICIFLORE *pariciflore.fr* (conseils, expertises, production, animation)

Retrouvez la liste des espèces bénéficiant de la marque VÉGÉTAL LOCAL par région d'origine ainsi que celle des producteurs sur *www.vegetal-local.fr*

IDENTIFIER DES PARTENAIRES FINANCIERS

- Agence de l'eau Seine Normandie *www.eau-seine-normandie.fr*
- Région Île-de-France *www.iledefrance.fr*

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE LOCALE



La « Charte pour la promotion de la filière horticole ornementale et les aménagements paysagers en Île-de-France » est une démarche partenariale dont la vocation est de favoriser un approvisionnement local, de qualité et responsable dans la réalisation des aménagements paysagers d'Île-de-France.
Elle rassemble les acteurs de la filière horticole et paysagère ainsi que les collectivités locales dans une nouvelle dynamique pour soutenir l'ancrage territorial et le développement économique de cette filière dans notre région.

Les objectifs de la charte

- → Sensibiliser à un achat local responsable ;
- → Attirer l'attention des acteurs sur la possibilité de stimuler un approvisionnement local en matière d'aménagement paysager et de fleurissement sans faire d'entorse au code de la commande publique ;
- → Mettre à disposition des acheteurs des leviers d'action permettant la création et l'entretien d'espaces verts pérennes et qualitatifs ;
- → Valoriser la production horticole et le savoir-faire des paysagistes-concepteurs et des entreprises du paysage de la région.

Accédez à la Charte et signez-la sur le site de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France
driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/engagez-vous-et-signez-la-charte

La diversification génétique des individus plantés ou semés est un levier d'adaptation de la palette végétale face au changement climatique. Choisir des espèces locales adaptées à leur milieu est la meilleure solution pour rendre les aménagements végétalisés plus résilient.

En choisissant de semer et planter des espèces locales, nous favorisons la biodiversité régionale en lui offrant « gîte et couverts » !

Que vous soyez paysagiste, concepteur, jardinier professionnel ou amateur, une collectivité ou une entreprise, ce guide a pour but de vous aider dans la conception de milieux naturels. Vous y trouverez les espèces les mieux adaptées aux conditions environnementales de la région pour créer des prairies, haies, bosquets, boisements... et pour végétaliser les murs et toitures.

L'INSTITUT PARIS REGION
ARB AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15
Tél. : 01 77 49 76 03
Mél : contact.arb@iau-idf.fr
www.arb-idf.fr

Partenaire financier
Partenaire scientifique